

LOGEXPO: le Reine-Elizabeth est prêt à relever le défi

par Evelyn Dumas-Gagnon

L'hôtel Reine-Elizabeth a relevé le gant que lui a jeté la Compagnie de l'Expo. Le sous-commissaire général de l'Expo, M. Robert Shaw, ayant invité hier matin les hôteliers de Montréal et plus particulièrement le Reine-Elizabeth à prendre charge du service de Logexpo, la direction du grand hôtel Hilton a répondu que le Reine-Elizabeth était prêt à relever le défi, à certaines conditions.

Ces conditions sont que l'Expo prenne contact directement et officiellement avec l'hôtel, que Logexpo tombe désormais sous le contrôle absolu du Reine-Elizabeth — de préférence en collaboration avec d'autres hôteliers — et que la nouvelle entreprise soit libre de choisir elle-même son personnel.

Ces précisions ont été données hier soir par M. Nelson Vermette, vice-président et directeur du Reine-Elizabeth. Plus tôt dans la journée M. Donald Mumford, président de Hilton Canada et directeur général de l'hôtel, avait dit que l'hôtel n'était pas intéressé à la proposition de l'Expo, mais, il a fait préciser par la suite qu'il avait fait cette dé-

claration avant de prendre connaissance du texte intégral de la déclaration de M. Shaw.

Si le Reine-Elizabeth manifeste de l'intérêt, il n'en est pas ainsi pour l'association des hôteliers de Montréal, qui groupe 20 grands hôtels de la métropole (le R-E, en faisait partie mais s'est retiré il y a deux ans; le Château Champlain, récemment ouvert, n'y a pas encore adhéré).

Le président de l'association, M. René A. Eschenlohr, a dit croire que l'offre de l'Expo s'adressait surtout au Reine-Elizabeth, qui s'est fait le principal critique des services de Logexpo et a ouvert lundi son propre service de logement.

Quant à l'association des hôteliers, ses rapports avec Logexpo depuis 15 mois sont excellents, a dit M. Eschenlohr. Elle comprend que la tâche de ce service est très délicate, pleine de risques et de difficultés, et se réjouit de ce que la plupart des visiteurs soient satisfaits, même s'il y a une minorité bruyante de mécontents.

M. Eschenlohr a ajouté que l'Expo avait proposé aux hôteliers de collaborer avec Logexpo avant même d'organiser ce service, mais les hôteliers ont refusé d'en prendre la responsabilité pour la même raison qu'ils refusent aujourd'hui: l'association est volontaire et bénévole, et les directeurs d'hôtels ont trop à faire avec leurs propres établissements dans une période aussi active pour assumer des responsabilités si lourdes.

La proposition de M. Shaw, visant à abandonner Logexpo avec son personnel, son équipement et son budget, aux hôteliers de la métropole, vient couronner la série d'événements des derniers jours qui ont de nouveau mis en cause l'efficacité du service de logement de l'Expo.

Mardi le ministère des postes des États-Unis a décidé de retourner à leurs expéditeurs les demandes de réservations adressées par les Américains, au motel temporaire Canadiana 67, érigé sur le futur emplacement de Radio-Canada dans l'est de Montréal, avec la mention "fraudu-

leux". Cette procédure exceptionnelle a été utilisée jusqu'ici surtout dans le cas des écrits et des photos pornographiques commandés par la poste.

La direction du motel Canadiana 1967 estime que cette décision est fondée sur des informations fausses, et entend envoyer une délégation à Washington pour défendre son point de vue. Elle prétend qu'elle n'a jamais annoncé ses chambres comme étant "de première catégorie", et que le prix est de \$22 par soir par couple, plutôt que \$28 par personne comme le dit le ministère américain. Le motel est rayé des listes de Logexpo depuis plusieurs semaines.

Autre événement de lundi, le premier ministre Johnson a déclaré à l'issue de la séance de la Chambre que Logexpo avait été créé pour faciliter le logement des visiteurs et des touristes et qu'il "semble maintenant évident que Logexpo n'a pas rempli ce rôle-la".

Voir page 5: Reine-Elizabeth

Les conservateurs et la constitution

Le "coup de sang" de Faribault n'a pas été totalement inutile

par Pierre-C. O'Neil

COURVILLE (DNC) Ce que les Beaucerons appelleraient le "coup de sang" de M. Marcel Faribault n'aura pas été totalement inutile.

Il aura forcé le comité sur la constitution à ajuster son tir et à produire une déclaration de politique dont le contenu pour beaucoup de Canadiens et de Québécois en particulier est éminemment discuté mais qui a le mérite de constituer un point de départ pour la discussion.

Quant à savoir si le docu-

ment restera pour le congrès de septembre un point de départ si on en fera une position ferme du parti conservateur c'est en fait toute la question de savoir si comme l'a prétendu un participant mercredi le parti conservateur est celui qui peut refaire l'unité du pays et constituer pour les Canadiens français un point de rassemblement.

Quoi qu'il en soit, avant de se plonger dans le huis clos hier après-midi le comité qui discute les affaires constitu-

tionnelles avait réussi à s'entendre sur une proposition faite par M. Egan Chambers et qui établit ainsi le point de départ d'une discussion sur la constitution:

● Il faut reviser la constitution;

● Un comité du parlement devrait être formé pour servir de cadre à une discussion des parlementaires à cet égard;

● Les travaux de ce comité devraient déboucher sur la convocation d'une conférence constitutionnelle à laquelle participeraient des représentants de tous les partis dans toutes les législatures canadiennes;

● Les modifications à la constitution devraient tenir compte des principes généraux suivants:

1- Le Canada doit demeurer un Etat fédéral;

2- Le Canada est formé de deux nations qui ont des droits historiques, nations auxquelles se sont ajoutés des Canadiens d'origines diverses;

3- La constitution doit permettre le plein épanouissement, la croissance et le développement harmonieux de ces deux communautés culturelles;

● Ceci étant dit on devrait étudier les sphères respectives de responsabilité des divers ordres de gouvernement et déterminer lequel est le plus apte à assumer chacune d'entre elles en fonction du bien-être des citoyens;

● L'étape suivante serait de partager les sources de revenus des gouvernements en fonction de leurs responsabilités respectives.

Les participants aux travaux du comité sur la constitution ont à nouveau abordé la question des deux nations et celle du statut particulier. Du statut particulier on a refusé de discuter dans le détail mais on s'est mis d'accord pour dire qu'il ne faut pas rejeter l'idée mais la considérer comme une option que pourrait discuter un groupe plus spécialisé au sein du parti lui-même, sans doute au congrès de Toronto ou alors dans le cadre d'une conférence constitutionnelle.

Puis hier midi, le comité a fermé la porte aux journalistes pour étudier plus en détail la proposition de M. Chambers. En fin de journée hier on devait rendre compte des résultats de cette discussion qui se rapporte incorporés dans le rapport du comité à la séance plénière de la conférence de Montmorency.

On a expliqué aux journalistes que certains hommes politiques qui participent aux travaux du comité sur la constitution ne peuvent pas se permettre de discuter publiquement sur la question.

Certains participants ne voient pas d'un très bon œil le fait qu'on doive imposer le huis clos et estiment que l'impossibilité pour des politiques de s'exprimer publiquement sur un sujet tient de l'aberration et constitue un jugement sévère sur l'état actuel des affaires politiques canadiennes.

Hier midi, l'impact immédiat de la colère de M. Marcel Faribault s'estompait doucement. On sait que la veille le conservateur plutôt modéré et calme qu'est M. Faribault avait littéralement explosé. Survenant quelques heures seulement après que M. Faribault eut reconnu le climat "exceptionnel" de la conférence la colère de l'homme poli-



Le syndicat international des marins a entrepris hier la dépeuplement du scrutin de grève dans la région de Montréal. Les 1,091 marins des 66 navires accostés au port de Montréal se sont prononcés dans une proportion de 97 pour cent en faveur de la grève. Cela représente environ le quart des votants dans l'ensemble du pays. Le scrutin se poursuit jusqu'au 16. A Prince Albert hier le chef de

l'opposition M. Diefenbaker a réclamé une session spéciale du parlement pour étudier la menace de grève des marins. Le débrayage pourrait avoir lieu le 17 à midi. Sur notre photo, le dépeuplement du scrutin aux quartiers généraux du syndicat à Montréal, sous la surveillance de la Commission gouvernementale de tutelle des syndicats maritimes. (photo Le Devoir, par Jacques Grenier)

Suite à l'enquête Smith

La loi de la Régie des Alcools fait l'unanimité en Chambre

QUEBEC (DNC) — L'Assemblée législative a adopté à l'unanimité après un débat très court hier le bill 83 qui apporte des changements importants de changements importants de la structure administrative de la Régie des alcools pour faire suite aux recomman-

datations de la commission d'enquête Smith. Le projet de loi avait été déposé et rendu public mardi.

Mais la Chambre n'a pas repris l'étude du bill 67 qui modifie la charte de la CECM. En soirée, le premier minist-

re a tout de même tenté de faire appeler l'item par le président, mais l'opposition a vivement protesté parce que M. Johnson avait laissé entendre en fin d'après-midi que l'étude de ce projet de loi controversé ne reprendrait pas avant aujourd'hui. A la suite de cette conversation, les deux principaux porte-parole de l'opposition sur la question, MM. Gérin-Lajoie et Lefebvre, s'étaient même absentés pour la fin de la journée. Devant les protestations véhémentes de MM. Lesage et Laporte, le gouvernement a finalement décidé de passer à l'étude d'une autre loi.

Le ministre de la justice, M. Bertrand, a dit qu'il pensait comme le juge Smith que l'administrateur, M. Power, avait un fardeau trop lourd et qu'il est important qu'il

Voir page 5: La Régie

Vers une refonte complète des règlements de la Chambre

QUEBEC (DNC) — Un comité préliminaire a recommandé hier "la refonte complète" des règlements de l'Assemblée législa-

Le comité préliminaire de sept députés "chargé de préparer les grandes lignes d'un plan de travail pour le comité devant être institué pour étudier les moyens d'améliorer le travail de l'Assemblée législative" a tenu une séance mardi.

En plus de la refonte complète des règlements, il a aussi demandé pour le comité définitif la permission de s'adjoindre des experts et la permission de siéger entre les sessions. Ce rapport a été adopté.

Les Américains au Vietnam

Les critiques s'enveniment contre l'Administration

WASHINGTON — Au lendemain des interventions du sénateur William Fulbright, qui a déclaré que "la guerre au Vietnam empoisonne la vie aux États-Unis" et du chef de la

minorité républicaine à la chambre des représentants, M. Gerald Ford, qui préconise le bombardement à outrance du Nord-Vietnam, les membres d'une sous-commission sénat-

oriale d'enquête ont critiqué, hier, l'administration américaine pour sa manière de mener la guerre au Vietnam.

Après avoir entendu le commandant en chef des forces

américaines dans le Pacifique, l'Amiral Ulysses Grant Sharp, se prononcer en faveur du bombardement de nouveaux objectifs militaires au Nord-Vietnam, le président de la sous-commission, le sénateur John Stennis (démocrate du Mississippi), a préconisé pour sa part le bombardement des "sanctuaires dont bénéficient les troupes ennemies au Laos et au Cambodge". En outre le sénateur Strom Thurmond a affirmé que les États-Unis devraient faire usage de leur puissance aérienne et maritime tout entière.

Si ces remarques rejoignent les vues exprimées par le représentant Gerald Ford qui estime notamment que les bombardements du Nord-Vietnam

sont inefficaces à cause des limites décreées, pour des raisons politiques par l'administration Johnson, c'est une position diamétralement opposée qu'a adoptée dans un discours prononcé à Honolulu le sénateur William Fulbright, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères et l'un des chefs de file de la tendance modérée aux États-Unis.

Le sénateur Fulbright a notamment affirmé que les États-Unis ne gagneraient ni la guerre du Vietnam ni la guerre pour les droits civiques des Noirs.

Expliquant la relation qu'il fait entre ces deux questions, le sénateur démocrate de l'Ar-

Voir page 5: Vietnam

Le Nigeria est menacé d'un éclatement complet

BENIN - La menace de sécession de l'Etat du centre-ouest nigérian où, selon Radio-Benin (capitale de l'Etat) sera prochainement formé "un gouvernement de libération", intervient au moment où le Nigeria longtemps considéré comme un exemple de stabilité africaine, entre dans son deuxième mois de guerre intérieure.

Si l'attaque lancée hier par les troupes de la République sécessionniste du "Biafra" contre l'Etat du centre-ouest était confirmée, cela constituerait, estiment les observateurs, la première tentative sérieuse du "Biafra" en vue de porter la guerre hors de son territoire.

En fin d'après-midi hier, Radio-Benin a annoncé que le

gouvernement du centre-ouest avait démissionné. En attendant la constitution d'un nouveau "gouvernement de libération", a précisé la radio, le lieutenant-colonel Victor Banjo, (qui était devenu au moment du coup d'Etat de janvier 1966 un proche collaborateur du lieutenant-colonel Ojukwu, le chef des "rebels" biafrais) a été désigné comme commandant en chef de l'armée par intérim dans l'Etat du centre-ouest et commandant de "l'armée de libération venue du Biafra".

Selon un communiqué officiel de Lagos publié auparavant, des troubles se seraient produits au sein de l'armée nigérienne stationnée à Benin

Voir page 5: Nigeria

Voir page 5: Faribault

Voir page 5: Dorticos

Les fonds de la SGF: Québec veut y aller prudemment

QUÉBEC (DNC) — Au député libéral de Mercier, M. Robert Bourassa, qui réclame mardi que le gouvernement augmente substantiellement sa participation financière dans la Société générale de financement et ne se contente pas de la porte de cinq à dix millions de dollars, comme c'est prévu par le bill 82, le premier ministre Johnson a répondu que tout comme le gouvernement libéral en 1962, l'Union nationale considère qu'il faut être prudent dans ce domaine.

"Le gouvernement actuel prenant ses responsabilités y va prudemment. Ce serait beau de dire: nous mettons 50 millions à la disposition de la SGF sur une période de cinq ans, mais ça ne serait pas prudent", a déclaré M. Johnson en faisant va-

loir que le directeur général de la SGF, M. Jean Deschamps n'avait pas demandé 50 millions à investir sur une période de cinq ou dix ans mais 55 millions sur une période de deux ans s'ajoutant à l'investissement initial de \$5 millions.

On sait que l'ancien ministre René Lévesque a fait campagne depuis quelques mois, notamment lors d'une conférence prononcée devant le club Fleur-de-lys de Québec le 16 mai dernier, pour que l'investissement gouvernemental dans la SGF soit porté à un montant de l'ordre de 50 millions. Toutefois, le député de Laurier était absent lorsque l'Assemblée législative a étudié le Bill 82 mardi.

Par ailleurs, le député libéral a incité le gouverne-

ment à se servir de l'état "pour affirmer le fait français en économique", comportement que des pays comme l'Angleterre, l'Italie, le Mexique, le Chili, etc. n'ont jamais hésité à endosser.

M. Bourassa a aussi plaidé pour que la SGF s'orientent de plus en plus vers le secteur des investissements puisque plusieurs entreprises

agissent déjà dans le secteur des prêts: Banque d'expansion industrielle, société Roynat, Canadian Enterprises Ltd. Office du crédit industriel.

Puis l'économiste-député a plaidé derechef en faveur de la fusion des entreprises de façon à augmenter leur force concurrentielle expliquant que la SGF devait jouer un rôle

de premier plan dans ce secteur à notre ère de concentration industrielle.

En conclusion, il s'est dit scandalisé de voir que le gouvernement québécois qui n'a pas hésité à consacrer pendant des décennies des centaines de millions à la colonisation malgré de piètres résultats, n'offre qu'un mince \$5 millions à cet instrument

par excellence de notre salut économique qu'est la SGF.

"Le nationalisme dont fait preuve le présent gouvernement est un nationalisme verbal, puisque dans les faits, dans les secteurs essentiels pour notre économie et notre progrès, il est pratiquement absent", a-t-il commenté.

Le projet de loi a été adopté unanimement.

Imperial adopterait le filtre Strickman

L'Imperial Tobacco du Canada Limitée étudie très sérieusement les possibilités d'utilisation commerciale du filtre Strickman, le filtre à cigarettes révolutionnaire récemment révélé au public par l'université Columbia de New York.

Interrogé à ce sujet, M. John M. Keith, président de

l'Imperial Tobacco, a confirmé que des représentants de cette compagnie ont rencontré à New York le groupe de l'université Columbia qui est responsable du projet, et ont fait le nécessaire pour expérimenter le filtre sur des cigarettes canadiennes et aussi pour discuter des droits d'utilisation commerciale.

Congrès de la PEN: "Québec 67, régression tranquille?"

Québec 67: "régression tranquille?" sera le thème de la 24e session d'étude de la Presse étudiante nationale qui se déroulera au camp Mere-Clara, à Saint-Donat, du 31 août au 4 septembre prochain, a annoncé le président de la PEN, M. Jacques Fournier, au cours d'une conférence de presse.

"C'est un thème moins à l'eau de rose que "Le Québec après l'Expo", thème du congrès d'automne du parti libéral, plus significatif et plus engagé que "Le Canada français en marche", thème du prochain congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française", nous a déclaré M. Fournier au cours d'une entrevue.

C'est un peu une condamnation de la politique du gouvernement actuel, a ajouté le président de la PEN, mais il ne faudrait pas que le parti libéral se fasse d'illusion, car nous ne croyons pas davantage à une continuation de la révolution tranquille par un parti libéral réel. Même si nous admirons beaucoup certains hommes du parti libéral, entre autres M. Paul Gérin-Lajoie, ce que nous voulons, c'est l'élection d'un tiers parti indépendantiste et socialiste.

Il faut se rappeler que la

PEN s'est prononcée en faveur de l'indépendance du Québec il y a deux ans. Par parti indépendantiste et socialiste, M. Fournier se défend de parler du RIN car, dit-il, le RIN n'est pas officiellement socialiste.

Sous les arcades de ce thème, les quelque 225 délégués attendus se demanderont s'il y aura d'autres bills 25, si les CEGEP (colleges d'enseignement général et professionnel) vont changer quelque chose aux collèges classiques, si le plan d'accessibilité générale à l'éducation est enterré, si les syndicats étudiants vont perdre le droit de percevoir la cotisation à la source, si la presse professionnelle est sclérosée et si le rôle international du Québec est de la poudre aux yeux.

Notre thème a une connotation politique mais il n'est pas partisan, a dit le président de la PEN. Il ne veut pas imposer une idéologie quelconque aux journalistes étudiants mais simplement suggérer un climat d'étude pour la session et aussi pour toute l'année, a-t-il ajouté. Nous espérons que cette politique nationale de contestation sera reprise sans crainte par les unités de base.

Cette session se terminera par un mini-congrès: on dira alors un nouveau bureau de direction.

AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA
Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants; ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.
Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.
Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.
Restaurant, cafétéria, casse-croûte.
Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit. De 10h a.m. à 6h p.m.

THÉÂTRE
Cévald Wheeler, organiste montréalais 2h 30 p.m.
Ensemble de jazz Lee Gagnon 2h 30 p.m., sam. 12 août et dim. 13 août, Robert Savoie, grande basse canadienne, accompagné par André Savoie.
3h 45 et 5h p.m.
Les Feux Follets, relève le lundi 6h 15 p.m.
Katimavik-Revue, une réalisation de Gratien Gélinas et de Wayne & Shuster mise en scène de Alan Lund - relève le lundi.
A NOTER
Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.
Les billets pour les deux représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 2 h. 45 de l'après-midi.
Les billets pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.
Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.
KIOSQUE À MUSIQUE
2h 30 p.m.
Défilé de la mode canadienne: une production de Iona Monahan.
3h 45 p.m.
Tom Kines, chanteur de folklore 5h p.m.
Fanfare du Royal 22e



L'ABBÉ ALBERT JOBIN

Récemment ont eu lieu en l'église Notre-Dame de Jacques Cartier de Québec les funérailles de l'abbé Albert Jobin décédé subitement le 31 juillet à l'âge de 69 ans. L'abbé Jobin a passé la majeure partie de sa vie en mission à Trinidad et Haiti. Après avoir servi comme chapelain dans l'aviation canadienne, il accomplit 10 ans de ministère sacerdotal en Louisiane. Depuis 1 an, il était retiré à l'Institut Saint-Joseph de la Délivrance de Lévis. Il laisse dans deuil une soeur Mme Eugène Michaud (Albertine) de Rivière-du-Loup, un frère docteur Elie Jobin, de Montréal, et Mme Elie Jobin, de même que ses nièces, Mme Wilfrid Black (Madeleine), Mme Maurice Lafleche (Marcelle) et ses neveux MM. Jean-Paul, André et docteur Maurice Jobin.

La famille prie toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie dans cette profonde épreuve, de bien vouloir accepter ses plus sincères remerciements.

LATOUR à Buckingham, le 7 août 1967 à l'âge de 62 ans, est décédé, M. Antonio Latour, sulpicien, professeur au Collège André Grasset, fils de feu Herménégilde Latour et de feu Victoria Leduc, frère du curé Lionel Latour du Christ-Roi.
Les funérailles auront lieu vendredi le 11 août. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 745 boul. Crémazie est, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 10.00 heures. Et là au cimetière du Grand Séminaire, lieu du sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIGNEAULT à sa résidence de Theford, le 8 août 1967 à l'âge de 31 ans, est décédé, Mme Marie Claire Cormier, épouse de Florent Vigneault, courtier d'assurance. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants Martine, Hélène, Serge et Clément, ses parents M. et Mme Donat Cormier, son beau-père M. Emile Vigneault tous de Pléssisville, plusieurs sœurs et frères, belles-sœurs et beaux-frères. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Cloutier No 21 rue St-Joseph est, à Theford, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Présentation de Theford où le service sera célébré à 2.00 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROFESSEUR RÉPÉTITEUR, SURVEILLANT D'ÉTUDE,
Niveau secondaire; doit être autoritaire plutôt universel et affranchi.
Écrire à Case 635, Le Devoir, Mtl.

Les syndicats d'écoles catholiques de Greenfield Park demandent un
ASSISTANT PRINCIPAL
de langue anglaise.
Les postulants doivent être des professeurs qualifiés ayant au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement.
Les intéressés devront s'adresser auprès du: Directeur des études,
Monsieur Jean-Claude Rousseau, 6 Boul. Desaulniers, St-Lambert
Tel. 672-4400 Poste 43

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF
DEMANDE PAR UN SYNDICAT D'ENSEIGNANTS
FONCTIONS: exécute ou voit à l'exécution des tâches confiées par l'Exécutif.
TRAITEMENT: selon l'expérience et la compétence.
Faire la demande du questionnaire "demande d'emploi" à:
GASTON BEAUDET, prés.
ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS DOLLARD-DES-ORMEAUX
253 AVENUE PARENT, ST-JÉRÔME

le jour **COSE** le soir
Plusieurs postes sont présentement disponibles dans cet organisme indépendant chargé de promouvoir, diffuser et enseigner les principes de l'organisation scientifique.
ANIMATEURS DE GROUPE D'ÉTUDE:
FONCTIONS: Préparer et donner des cours de perfectionnement aux cadres de petites, moyennes et grandes entreprises sur l'organisation scientifique.
CONDITIONS: Diplôme universitaire ou équivalent, bilingue, ayant un minimum de 3 ans d'expérience au niveau de la maîtrise ou de la direction dans l'entreprise.
PRÉPOSÉS À L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES DE L'ÉTUDE DU TRAVAIL (GENIE INDUSTRIEL)
FONCTIONS: Préparer et donner des cours de formation portant sur les techniques de l'étude du Travail (Génie Industriel) au niveau des cadres et du technicien.
CONDITIONS: Diplôme universitaire ou équivalent, bilingue, ayant un minimum de 3 ans d'expérience dans les techniques de l'Étude du Travail.
Faire parvenir le curriculum vitae à:
Secrétariat
Le Centre d'Organisation Scientifique de l'Entreprise
685, rue Cathcart, suite 911, Montréal 2 - Tel: 866-5786

ARCHITECTES
JUSQU'À \$16,500 POSTES À OTTAWA
Le ministère fédéral des Travaux publics fournit un service de conception et de construction pour un grand nombre d'édifices gouvernementaux, dont les laboratoires, les pénitenciers, les écoles, les hôpitaux, les terminus postaux et les édifices à bureaux à étages multiples. Par suite d'une récente réorganisation du ministère, des postes d'architectes professionnels sont devenus vacants à divers niveaux:
ARCHITECTES DE PROGRAMMES
- pour aider la direction à coordonner et à diriger divers programmes de construction d'édifices.
ARCHITECTE - URBANISTES
- pour voir à l'expansion ordonnée en élaborant des programmes connexes d'urbanisme.
Pour obtenir des détails, téléphonez à:
M. J.D. FITCH,
OTTAWA - 992-7119 (frais virés).
D'autres postes sont vacants dans des centres importants du Canada.

La Commission Scolaire de Baie Comeau demande un directeur pour une école élémentaire de 20 classes-élèves située dans la paroisse St-Georges de Baie Comeau.
Les candidats devront avoir au moins 16 ans de scolarité et 5 ans d'expérience dans l'enseignement.
Veuillez adresser toute offre de service à:
Simon Lavoie
Secrétaire-trésorier
30 Ave. Mance
Baie Comeau, Qué.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
BIBLIOTHÉCAIRES
(Référence) (Jusqu'à \$9,600.)
Bibliothécaires (B.A. et B. et Sc. B.) demandés pour tâches professionnelles à la division de la Référence. Une nomination se fera à l'échelon de Bibliothécaire Classe 1 (traitement initial, sans expérience \$6,720). L'autre nomination se fera à l'échelon de Bibliothécaire Classe 3 (salaire \$8,480-\$9,600, selon l'expérience). Possibilités d'avancement. L'exécution de ces fonctions exige une bonne connaissance du français et de l'anglais. Les bénéfices d'emploi sont similaires mais non identiques à ceux du Service Public fédéral.
Adresser votre demande au
BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, Ottawa, en ayant soin de donner des précisions sur vos qualifications.

TRADUCTEUR
L'Institut Canadien des Comptables Agréés recherche les services d'un traducteur dont la langue maternelle est le français. Ses fonctions consistent surtout à traduire des textes relatifs à l'enseignement et à la recherche et d'autres publications. Le poste exige une compétence évidente en français et en anglais et il serait souhaitable que le candidat soit familier avec la terminologie des affaires.
Les candidats voudront bien soumettre leur demande à l'adresse suivante:
R.D. Thomas, FCA
Directeur administratif
L'Institut Canadien des Comptables Agréés
69 est, rue Bloor, Toronto (5e), Ont.

SERVICE DU PERSONNEL
Un organisme important de Montréal recherche des candidats pour son Service du Personnel.
Fonctions principales: Voir à l'application et à l'interprétation des conventions collectives de travail.
Exigences: Posséder un diplôme universitaire et une expérience pertinente dans les relations de travail.
Traitement: Le traitement sera déterminé selon l'expérience et les qualifications des candidats. En plus du salaire, des avantages marginaux appréciables seront accordés.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à
CASE POSTALE 636,
LE DEVOIR, MONTRÉAL.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
ACHETEUR
Sera responsable de l'acquisition, sur demande, du matériel, des provisions et de l'équipement utilisés dans les différents secteurs de l'université (i.e., laboratoires, salles de cours, bureaux, ateliers, etc). Doit avoir certaines connaissances dans le domaine de l'analyse de soumissions. Doit posséder un degré universitaire préférentiellement en commerce et/ou 10 ans d'expérience dont 6 comme acheteur.
Salaire: \$7,850.00 à \$10,205.00
ACHETEUR ADJOINT
Sous la direction de l'acheteur devra le secondier dans l'accomplissement de ses tâches. Devra posséder un degré universitaire préférentiellement en commerce et 2 ans d'expérience dans une position connexe.
Salaire: \$5,900. à \$7,670.
Vous adresser à:
L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
Service du personnel,
90 rue Wilbrod,
Ottawa 2, Ontario.

LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE CATHOLIQUE DE VILLE LEMOYNE
Demande
un principal d'école pour le primaire. Faire parvenir curriculum vitae à:
Paul Rajotte, sec-trés.
160 rue René-Philippe,
Ville Lemoyne,
671-5651

Une municipalité située sur l'île de Montréal recherche les services d'un GREFFIER DE LA VILLE - AVOCAT, bilingue et expérimenté dans l'un ou les deux domaines.
Excellentes conditions de travail.
Envoyez curriculum vitae références, etc. à Case 634, Le Devoir, Montréal.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
Suppléants demandés (Hommes - Femmes)
FONCTION:
Remplacer les professeurs absents aux différents degrés du cours secondaire et du cours élémentaire ou éventuellement prendre charge d'une classe à plein temps.
APTITUDES:
a) posséder le baccalauréat ès arts ou avoir quinze (15) ans de scolarité;
b) avoir une excellente santé.
SÉLECTION:
Le candidat à la suppléance devra:
a) fournir la preuve officielle de ses qualifications;
b) passer une interview;
c) présenter un certificat de probité.
Le candidat devra se présenter personnellement en tout temps au cours de l'année à compter du 15 août après avoir demandé un rendez-vous à l'adresse suivante:
Bureau du personnel enseignant (Suppléance),
La Commission des écoles catholiques de Mtl,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36.
Le secrétaire
Sylvio de Grandmont.

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS - \$10,000 à \$12,600
Les postes suivants sont présentement vacants à la Fonction publique du Canada.
INTERVIEWS À MONTRÉAL - Dans l'avant-midi, l'après-midi et la soirée du jeudi et du vendredi, les 10 et 11 août 1967. Pour prendre rendez-vous avec M. Frank Vieni, ingénieur, téléphonez immédiatement à 866-2322.
Les candidats doivent être membres inscrits d'une corporation d'ingénieurs du Canada ou être admissibles à la devenir. On accordera la préférence aux ingénieurs qui possèdent de deux à huit ans d'expérience pertinente.

INGÉNIEUR D'ÉCLAIRAGE ET DE DISTRIBUTION (Poste DR-11) Montréal.
Deux autres postes semblables sont vacants à Ottawa. Se charger des travaux de génie électronique de la région, dont l'éclairage, production et la distribution d'énergie, les commandes et avertisseurs.
SPECIALISTE DES TUBES ÉLECTRONIQUES (Poste DM-10) Ottawa.
Mettre en oeuvre des méthodes standard de traitement des données, faire des études et recommander des mesures visant à accroître la durée des tubes électroniques dispendieux. Étudier tous les facteurs permettant de remettre ces tubes en état plutôt que de les remplacer.

INGÉNIEUR DES SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES A BORD (Poste DT-36) Ottawa
Établir les spécifications d'achat et d'installation, approuver les demandes de modification de l'équipement, et faire l'évaluation, l'analyse et l'étude techniques des installations dans toutes les spécialisations secondaires des systèmes de navigation à bord des navires.
ÉTUDE SUR LA SÉCURITÉ DE SERVICE (Poste DM-1) Ottawa.
Concevoir et effectuer des études sur le recueil des données, l'entretien, la statistique et sur le rendement en fonction du coût, visant surtout à réduire les frais généraux et à accroître la durée des armes sol-air et de leurs systèmes auxiliaires.
INGÉNIEUR D'AVIONIQUE (Poste TT-35) Ottawa.
Élaborer, vérifier et établir les spécifications du nouvel équipement et des nouveaux systèmes d'avionique utilisés dans les aéronefs nouveaux et présentement en usage, et en surveiller l'installation.
D'autres sont vacants à Ottawa. S'il vous est impossible de communiquer par téléphone ou de prendre rendez-vous avec M. Vieni, faites parvenir votre curriculum vitae ou demandez des détails à:
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES
Commission de la Fonction publique du Canada
Ottawa, 4, (Ontario)
En mentionnant le numéro de concours 67-202

Les comités de citoyens remuent le bas de la ville

De quartier en quartier et de paroisse en paroisse, le mouvement des comités de citoyens ou de parents continue de remuer le bas de la ville de Montréal, et cette semaine a vu naître un nouveau comité de parents, cette fois dans la paroisse Saint-Jacques, visant à faire pression sur l'administration municipale en vue d'obtenir la construction d'un centre de loisir.

Convoqués récemment dans une des salles de l'église Saint-Jean-l'Évangéliste, des parents au nombre d'une trentaine sont venus jeter les bases du comité central et recevoir des informations sur les méthodes et les résultats d'un autre comité de parents, actif depuis maintenant un an, celui de la paroisse Saint-Louis-de-France.

Un des membres les plus actifs de ce dernier comité, Mme Lucia Rollin, a expliqué dans quelles circonstances et pour quelles raisons les citoyens de ce secteur avaient décidé de se grouper pour agir.

"Ca fait assez longtemps qu'on nous donne les restes dans le bas de la ville", a soutenu Mme Rollin, ajoutant que c'est par une protestation à propos de l'école Olier que les parents avaient pris conscience de leur force: "Nous avons obtenu de la Commission scolaire que l'école soit bâtie à notre goût et non à celui de la commission. Puis nous avons obtenu l'agrandissement de l'école Chénier", dit-elle.

"Aller demander quelque chose en étant un ou deux, c'est inutile, nous faisons rire de nous. Mais quand les autorités ont affaire à un groupe, ce n'est pas long à aboutir!" a soutenu Mme Rollin.

Le nouveau comité de Saint-Jacques entend faire des revendications auprès de la ville sur deux questions: un centre de loisir pour les enfants, et

une clinique médicale. Un participant à l'assemblée de fondation a suggéré qu'il serait possible de réunir ces deux services dans une même bâtisse. Un autre verrait déjà comme emplacement du futur centre un terrain actuellement vacant, rue Ontario.

On sait que les parents de Saint-Louis-de-France ont déjà réclamé une clinique semblable et sont venus bien près de l'obtenir quand le service de santé de la ville voulut retenir des locaux dans le grand presbytère de cette paroisse. Les marguilliers s'étant opposés, le projet ne put alors se réaliser. Toutefois, un bulletin d'information du centre-ville, "Jusqu'au cou", annonce que, dans une lettre du mois dernier, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a assuré les parents que la ville n'avait pas du tout l'intention de laisser tomber le projet.

Une pétition de plus de mille signataires appuyait le comité des parents de Saint-Louis-de-France. Ce comité a déjà obtenu de M. Saulnier que la ville transforme en parc pour enfants le terrain vacant où s'accumulaient autrefois les rebuts sur la rue Roy, entre Rivard et Berry.

Dans Saint-Jacques, des représentations ne manqueront sans doute pas d'être faites aussi au sujet de l'école du même nom, dont un participant a soutenu qu'elle était une "trappe à feu".

Il est encore trop tôt pour savoir quels sous-comités seront formés. A Saint-Louis-de-France, les parents ont formé quatre sous-comités: pour les loyers, l'école, la bonne entente, et les réfugiés.

La prochaine assemblée dans Saint-Jacques doit avoir lieu mardi soir prochain au sous-sol de l'église, 443 rue Sainte-Catherine.

J.-C. L.



Un des faits saillants lors des cérémonies qui ont marqué hier la journée nationale du Maroc à l'Expo, ce fut une haie d'honneur formée de huit jolies hôtesse du pavillon du Maroc qui s'est tenue derrière le ministre de l'information de ce pays, M. Ahmed Snoussi. A la place des Nations, devant 3,000 personnes, le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, a soudain perdu la voix au milieu de son discours; il a réussi à le terminer alors que les haut-parleurs, une fois de plus, étaient défectueux.

30 vieillards sont menacés d'éviction au "plan Dozois"

par Jean-Claude Leclerc

Une trentaine de personnes âgées demeurant aux Habitations Jeanne-Mance sont menacées de devoir quitter leur logis dès la fin de l'Expo. Regroupés dans une des sections du Mouvement pour la justice sociale, ces locataires du fameux "plan Dozois" viennent d'entreprendre une lutte avec l'administration dont ils contestent la politique à l'endroit des personnes vivant seules dans ces habitations publiques.

Informés par l'administrateur des Habitations, M. Léopold Rogers, que les personnes devenues seules devraient quitter les lieux après l'Expo, quelques vieillards eurent tout fait d'alerter les autres locataires concernés.

Le 3 août, une lettre du Mouvement pour la justice sociale demanda à M. Rogers si une telle décision était officielle. Dans le cas où ce serait "vrai", dit la lettre, "nous vous serions très reconnaissants de nous donner les raisons qui ont motivé" une telle décision.

Les protestataires affirment ne pas comprendre cette décision puisque plusieurs personnes qui vivaient seules ont été acceptées comme locataires par l'administrateur. Cette catégorie compterait plus de 20 locataires.

Dans sa réponse en date du 7 août, M. Léopold Rogers, sans contester l'une ou l'autre des affirmations des locataires, se borne à rappeler que les Habitations sont administrées en vertu d'un contrat intervenu entre la Société centrale d'hypothèques et de logement, le ville de Montréal et la Corporation des Habitations Jeanne-Mance, et cite une stipulation de ce contrat définissant ce qu'il faut entendre par "famille".

Le texte du contrat stipule que "l'expression ne comprend pas un groupe de personnes non apparentées qui vivent ensemble, des pensionnaires ou des personnes qui vivent seules".

D'après certains, cette disposition ne s'appliquerait qu'aux personnes seules désirant louer aux Habitations, mais ne vaudrait pas pour les personnes qui seraient devenues seules par suite du décès de leur conjoint.

Si tel était le cas, ce serait donc aux personnes seules acceptées comme telles, et non aux vieillards devenus veufs qu'il serait légalement possible de demander de quitter les lieux. Encore là la question resterait posée: pourquoi avoir admis ces personnes si le contrat le défendait?

Les locataires sont donc revenus à la charge, écrivant une deuxième lettre à M. Rogers, lui demandant si ces personnes acceptées alors qu'elles étaient seules, devront aussi quitter les Habitations? Copie de cette lettre ainsi que de la première a été envoyée par le Mouvement pour la justice sociale au président de la Corporation des Habitations Jeanne-Mance, M. Emile Desrosy.

Invité à préciser s'il y avait un lien entre les expropriations à la Petite Bourgoigne et ces éventuelles évictions au "plan Dozois", un fonctionnaire municipal a répondu que l'administration des Habitations s'était en effet préparée à recevoir des locataires venant de la Petite Bourgoigne, mais que les familles déplacées par la ville dans ce secteur, plus précisément aux îlots Saint-Martin n'avaient manifesté aucun goût pour les habitations et que seulement deux locataires y avaient démenagé.

Sur le 3 juillet

Les postiers ont perdu leur appel

Un arbitre a rejeté un appel de l'Union canadienne des postiers qui demandait une com-

au clou

Le chapitre général de la communauté des Clercs de Saint-Viateur vient d'être le père Réal Aubin, de Joliette, au poste de vicaire général. Originaire de Saint-Norbert, comté de Berthier, le père Aubin a fait ses études au séminaire de Joliette et au scolasticat Saint-Charles. Ordonné prêtre en 1953, il étudia les sciences à l'université de Montréal. Depuis 1966, il faisait partie du comité extra-muros de la faculté des arts de l'université de Montréal. Il est l'auteur de plusieurs travaux sur la chimie.

La célébration de la fête du Canada ayant été reportée au lundi 3 juillet parce que la fête tombait cette année un samedi, jour habituellement chômé, le cabinet avait décidé que tous les employés fédéraux qui devaient travailler ce jour-là seraient payés en surtemps ou bien qu'ils pourraient bénéficier d'une autre journée de congé. Mais ceux dont le congé de roulement tombait ce jour-là n'ont reçu aucun bénéfice et ils ont travaillé une journée régulière de cinq jours, du mardi au samedi.

Le syndicat affirme que 2,500 de ses 12,000 membres faisaient partie de cette catégorie.

Le syndicat affirme que 2,500 de ses 12,000 membres faisaient partie de cette catégorie.

Un député de l'UN réclame deux CEGEP pour Montréal

QUEBEC (DNC) — Après le député libéral d'Ahuntsic, M. Jean-Paul Lefebvre, un député de l'Union nationale, M. Paul-Emile Sauvageau, de Bourget, vient de partir en campagne pour que le gouvernement crée immédiatement quelques collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) à Montréal.

Dans une déclaration remise à la presse, le député de Bourget estime qu'il faut au minimum que deux CEGEP ouvrent leurs portes dès septembre dans la métropole.

"Plus qu'ailleurs nous pouvons recruter les professeurs nécessaires pour dispenser l'enseignement au niveau universitaire. Les instituts de technologie de la province, ceux de Laval et de Montréal, peuvent facilement se jumeler avec certains collèges privés. Je pense, par exemple, au collège St-Ignace pour Laval et

Mont-St-Louis pour Montréal", dit la déclaration.

Disant remplir son rôle sans esprit partisan, M. Sauvageau ajoute: "L'Union nationale fut portée au pouvoir pour servir la population; j'ai l'assurance prématurée d'être écouté par le gouvernement lorsque je lui fais connaître les besoins pressants de notre population".

D'autre part, à Montréal, les groupements qui ont recueilli une pétition portant 9,000 noms en vue de la création immédiate du CEGEP Laval-Saint-Ignace, ont affirmé hier que rien n'arrête la fondation de ce collège, si ce n'est l'inertie du ministère de l'éducation. Les deux institutions sont prêtes, disent-ils, les enseignants sont disposés à s'intégrer en vue de la polyvalence et la population du nord de l'île de Montréal attend avec impatience cette initiative.

Les groupements ont reçu l'appui du Comité conjoint des parents de Montréal, dont la présidente, Mme Jacob, a dit: "Le CEGEP Laval-Saint-Ignace constitue une expérience très importante qui est de nature à faciliter une multiplication plus rapide de ce type de collèges dans les diverses régions de Montréal." Le comité insiste sur la nécessité de cette expérience pilote "dans un milieu préparé à tous les points de vue".

L'impasse persiste entre les radiologistes et Québec

Le gouvernement du Québec a de nouveau offert aux radiologistes hier de renvoyer à un comité d'étude les principaux points en litige dans leurs négociations avec l'Etat. Les radiologistes ont maintenu leur refus d'un tel comité, en offrant toutefois au gouvernement de mettre sur pied un comité permanent qui prendrait charge d'un certain nombre de points litigieux secondaires. Mais pour ce qu'ils considèrent comme essentiel, c'est-à-dire la rémunération par honoraires plutôt que par salaire et l'extension de la gratuité aux services professionnels en clinique privée, les radiologistes ont réaffirmé qu'ils ne bougeront pas d'un pouce.

C'est ce qui ressort d'une entrevue téléphonique hier soir avec le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, le Dr Raymond Robillard, qui se trouvait dans la capitale.

Le Dr Robillard a dit que ces nouveaux développements sont survenus dans la nuit de mardi à mercredi, à la faveur d'un "conciliabule" et que les négociations comme telles devraient reprendre cette semaine, au plus tard vendredi selon le vœu des radiologistes.

Ces derniers s'opposent à tout délai supplémentaire dans la marche des négociations et invoquent à cet effet la situation d'urgence qui, selon le Dr Robillard, existe maintenant dans 40 hôpitaux du Québec. Dans chacun de ces hôpitaux, a-t-il dit, les 70 démissionnaires ont rencontré les autorités hospitalières pour mettre sur pied des services d'urgence de radiologie. Le président de la FMSQ estime que cinq radiologistes auraient immédiatement quitté le Québec et que 10 autres se trouvent actuellement en Ontario, ou aux Etats-Unis pour étudier des offres qui leur ont été faites, lesquelles s'élevaient présentement à 74. Le Dr Robillard a dit qu'il n'est pas en mesure pour l'instant de donner les noms des radiologistes qui ont quitté ou s'apprentent à quitter le Québec.

Le comité d'étude proposé

par le gouvernement aurait eu trois sujets de travail: le mode de rémunération, les bureaux privés et la distribution des radiologistes dans le territoire.

Ce comité aurait siégé un mois retardant ainsi les négociations.

Le Dr Robillard précise que les radiologistes ne peuvent pas accepter ce comité parce qu'il présuppose une discussion à venir sur l'offre gouvernementale de rémunération sous forme salariale, dont le principe même est contesté par les spécialistes du rayon-X. La rémunération sous forme d'honoraires, et le droit de pratique libre en cliniques privées sont "des droits acquis que nous ne pouvons pas abandonner", dit de conclure le Dr Robillard.

Les radiologistes seraient disposés toutefois à accepter, au niveau de la convention collective, la création d'un comité permanent qui verrait à assurer les normes pour les bureaux privés, ainsi que l'étude de la distribution des radiologistes sur l'ensemble du territoire québécois.

Entretiens, quatre neurochirurgiens de Montréal, les Drs Claude Bertrand, J. Cartier Giroux, Jules Hardy et S. N. Martinez se sont portés à la défense des radiologistes hier dans une lettre collective.

Ils font valoir notamment que les radiologistes ont mis sur pied au Québec "un des services des plus réputés au monde", qu'ils travaillent 60 heures et plus par semaine, qu'ils répondent avec empressement aux appels de consultation la nuit et en fin de semaine, qu'ils ont dû faire de longues études pour aboutir à leur situation, qu'un de ces radiologistes récemment "est décédé dans la force de l'âge d'une maladie qui n'était peut-être pas étrangère à son travail, laissant sa femme et sa famille dans une situation assez précaire".

Les neurochirurgiens rappellent ensuite les grandes lignes de la marche des négociations, puis affirment qu'il faut être fier des radiologistes pour le travail qu'ils ont accompli. "Par contraste, disent-ils, en Grande-Bretagne, où la liberté de pratique a été enrayée, près de la moitié des médecins nouvellement diplômés quittent leur pays."



● NOMBRE DE VISITEURS attendus: 216,595. A 17h hier, les entrées se chiffraient par 267, 367 pour un total de 29,179,946.

● JOURNÉE NATIONALE DU RWANDA: à 12h45, à la place des Nations, le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, accueille M. Grégoire Kayibanda, président de la république rwandaise. De 15h30 à 18h, à la place des Nations, spectacle gratuit avec des chanteurs africains.

● FESTIVAL MONDIAL: à 20h, à la salle Wilfrid-Pelletier, l'Opéra Bolshoi, de Moscou, joue "Boris Godounov", de Moussorgsky.

● AUTOSTADE: à 20h, dernière rencontre du match athlétique Europe-Amérique.

LE RHUM Porto Ricain

don Q

à expo67



Disponible à la Régie des alcools du Québec

magasin expo67

11e Sainte-Hélène (près du Métro)

DEMANDE D'EMPLOI

Licencié en lettres (littérature, cinéma, histoire de l'art) avec deux ans d'expérience dans l'enseignement cherche emploi à temps partiel dans la région métropolitaine.

Tél.: 342-9390

HÔTESSES INTERVIEWERS SECRÉTAIRES

Demandés immédiatement

Excellentes Conditions de Travail.

Se Présenter de 10:00 à 18:00 Heures.

ÉCOLES BERLITZ - LANGUES VIVANTES

1 PLACE VILLE-MARIE

A prix d'aubaine

AUTO USAGÉE À VENDRE

Ford-Fairlane 1963, 2 portes, en bonne condition

S'adresser à

CITROEN CANADA LTÉE

4584 Papineau

TEL. 527-9861

Premier arrivé, premier servi!

Évitez les dégâts causés par la pluie

Faites installer les

GOUTTIERES "PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation gratuite

● MONTRÉAL 322-4160

● QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

1967-68

EXPLOITATION ORALE - CONVERSATION

SESSIONS INTENSIVES "LANGUES VIVANTES"

FRANÇAIS-ANGLAIS-ITALIEN-ESPAGNOL

Programmation complète - 105 heures: \$210.

incluant volumes, textes, frais d'exams, option "écrit", matériel didactique et attestation d'études. LES FRAIS DE SCOLARITÉ PEUVENT ÊTRE ACQUITTÉS PAR VERSEMENTS.

COURS DU SOIR (ou) DU SAMEDI

Centres d'enseignement dans de nombreux districts de Montréal et de la banlieue.

I Sections ÉLÉMENTAIRES: (2)

II Sections INTERMÉDIAIRES: (2)

III Sections AVANCÉES DE PERFECTIONNEMENT: (3)

LA PROGRAMMATION DE CHAQUE SECTION EST ESSENTIELLEMENT ORIENTÉE VERS L'ENSEIGNEMENT ORAL VISANT À DONNER AUX PARTICIPANTS DURANT LEUR STAGE LA POSSESSION RÉELLE ET EFFECTIVE DE LA LANGUE PARLÉE COURANTE.

OUVERTURE DES COURS: SEMAINE DU 9 OCTOBRE 1967

Toutes les personnes qui désirent être admises aux sessions 1967-68 doivent:

● Se présenter immédiatement au Bureau des Admissions pour subir un test de classement (ou)

● Compléter une formule de demande d'admission et la retourner sans délai au Bureau des Admissions.

FORMULE D'ADMISSION SUR DEMANDE

ACADÉMIE DES HAUTES ÉTUDES LINGUISTIQUES

2015, rue Drummond, suite 401, Montréal.

849-9154

EDITORIAL

Le message de M. Faribault aux conservateurs

Aux militants et conseillers intellectuels du parti conservateur réunis à la Maison Montmorency, M. Marcel Faribault a servi, avant-hier soir, une leçon de choses qui illustre à la fois la vigueur de l'homme et la gravité de la situation présente.

Lancé à ce moment névralgique de la crise canadienne (laquelle vient de se révéler dans toute sa splendeur à l'occasion de l'affaire de Gaulle), le message du président du Trust général du Canada est éclairant à deux points de vue complémentaires. D'abord, par le contenu même du discours de M. Faribault. Mais aussi par la réaction qu'il a provoquée chez ses auditeurs du Canada anglais.

Il y a deux ans encore, M. Faribault croyait à la possibilité d'un réaménagement constitutionnel où il n'eût pas été question d'un statut particulier pour le Québec. M. Faribault, dans son livre "Dix contre un", s'en tenait encore aux principes classiques du fédéralisme. Il laissait, par la voie de "l'opting out", la porte ouverte au développement, dans les faits, d'un régime particulier pour le Québec. Il ne tenait pas à ce qu'un tel régime fut consacré sous la forme d'un statut juridique distinct.

Aujourd'hui, M. Faribault constate que la situation a évolué très rapidement et très substantiellement. Il en vient à la conclusion que "l'immobilisme dans les affaires constitutionnelles a contribué à populariser au Québec l'idée de statut particulier". Il va même jusqu'à dire qu'il est devenu urgent d'engager une négociation à partir "des propositions venant du camp du statut particulier, lequel est, à l'heure actuelle, celui qui rallie et de beaucoup, le plus de partisans."

M. Faribault, pour ceux qui le connaissent, n'est pas homme à se laisser emporter par les modes du jour. En maintes circonstances, par le passé, il a fait preuve d'une fermeté dans la défense de certaines positions peu populaires, qui l'a fait passer pour intrajugable et inflexible. On ne saurait lui reprocher, entre autres, d'être embarqué facilement dans le "band-wagon" de la révolution tranquille et d'un certain nationalisme axé exclusivement sur le Québec. Même quand certaines idées paraissent admises de tous, il n'a pas craint de soutenir des attitudes qui lui valurent parfois des épithètes des plus désagréables.

Si cet homme en vient à la conclusion que le statut particulier s'impose désormais pour le Québec, ce n'est pas parce que lui-même a changé de principes ou de croyances fondamentales. C'est parce que la situation a évolué au Québec avec une rapidité formidable. C'est aussi parce que, à ses yeux d'homme raisonnable et profondément convaincu de la validité du fédéralisme, cette formule n'est aucunement

incompatible avec l'essence d'un fédéralisme raisonnable. Le Canada anglais est sans cesse à la recherche de témoins valables de ce qui se passe au Québec. Il ne se passe guère de mois qu'il ne croie avoir enfin trouvé le magicien canadien-français qui le libérera de son cauchemar. Au lieu de poursuivre indéfiniment cette vaine quête de la pierre philosophale, le Canada anglais ferait bien de réfléchir au témoignage que lui apportent aujourd'hui les Québécois français qui aujourd'hui encore au dialogue. Parmi ceux-ci, M. Faribault est l'un des plus instruits, des plus responsables, des plus familiers avec le Canada anglais, des plus soucieux de préserver tout ce que peut avoir de sain l'héritage de chacun de nos deux peuples fondateurs. Il demeure, avec quelques autres hommes, l'un des artisans possibles d'une nouvelle entente. Si on le renvoie sans l'écouter, c'est une partie très importante du Canada français qu'on refuse d'entendre.

Pendant longtemps, le Canada anglais a demandé, avec une curiosité un peu dédaigneuse: "What does Quebec want?"

Au début, les réponses furent inévitablement vagues et flottantes. On nous fit remarquer non sans raison qu'il faudrait revenir avec des propositions plus précises. A nos compatriotes qui se scandalisaient de ces réponses jugées cavalières, nous répondions que nous avions le devoir d'être plus explicites, qu'il appartenait, en fait, dans toute négociation, à la partie qui désire des changements de présenter ses désirs sous forme de propositions concrètes.

Or, depuis quelques mois, des réponses plus précises ont commencé à se dessiner. Et il faut le dire en toutes lettres: la réponse du Canada anglais a été décevante, parfois même décourageante.

Au Devoir, par exemple, nous avons publié il y a plus d'un mois un avis important substantiel sur la question du statut particulier. Dans toute la presse anglophone du pays, nous n'avons trouvé, depuis ce temps, qu'un commentaire un peu élaboré sur les propositions contenues dans ce supplément. Et ce commentaire, nous l'avons noté dans le temps, était superficiel et injuste. Il nous a été donné, ces dernières semaines, de causer assez longuement avec quelques-uns des principaux candidats à la direction du parti conservateur. Non seulement ces hommes n'avaient-ils pas lu le supplément et n'avaient-ils par conséquent aucune idée des propositions qu'il mettait de l'avant: ils ignoraient même l'existence de ce supplément! On a continué, en retour, à demander sottement, à gauche et à droite, ce que veut dire les avocats du statut particulier. On a continué à poser des questions élémentaires comme si personne n'avait encore tenté d'apporter un essai de réponse.

Instruit par cette expérience, nous n'a-

vons pas été surpris de la réaction qui a suivi, à la Maison Montmorency, les propos de M. Faribault. On vous demande ce que vous voulez. Dès que vous commencez à le définir, on vous répond de haut: "That is not negociable". Ou encore, on vous dit que vous tenez des "propos incompréhensibles", des "propos qui n'ont aucune justification dans la réalité".

Pour être juste, il faut reconnaître que le Canada anglais s'est montré disposé, depuis quelque deux ou trois ans, à étudier sérieusement une redéfinition des droits du français à l'échelle nationale et même dans les provinces autres que le Québec. Sur ce point précis, on n'a qu'à se rappeler les discours et initiatives de M. Pearson, les congrès du NPD, les mesures déjà prises par MM. Robarts et Stanfield, les articles de journaux comme le Toronto Star et le Montreal Star, pour constater que des progrès certains ont été accomplis, pour pressentir que des progrès encore plus grands viendront avant longtemps.

Mais c'est sur l'autre tranche des revendications canadiennes-françaises, sur les revendications relatives au statut du Québec dans une fédération renouvelée, que les esprits même les plus éclairés butent présentement au Canada anglais. Ces esprits craignent qu'un quelconque statut distinct pour le Québec ne soit un germe de division et de désintégration. Ils voudraient que les Canadiens français se contentent d'une égalité générale de droits à l'échelle du Canada tout entier.

A ces esprits, nous ne pouvons que redire ce que nous avons maintes fois affirmé. Le Québec n'acceptera pas de sacrifier la proie pour l'ombre. Le chemin de l'égalité, aux yeux d'un nombre croissant de Canadiens français, passe inévitablement par Québec. Il ne s'arrêtera pas nécessairement à Québec. Une majorité, croyons-nous, serait heureuse de le voir se prolonger de là jusqu'aux extrémités du pays. Mais on ne saurait chercher à réduire le Québec au rang d'une simple province comme les autres, sans verser dans une profonde et fatale illusion.

Egalité des deux cultures et des deux langues à l'échelle du pays. Reconnaissance d'un statut distinct qui consacrerait le droit à la réalité distincte du Québec. Tels sont, pour tout parti fédéral qui veut gagner non seulement les votes mais le cœur du Québec, les deux points essentiels d'une démarche constitutionnelle valable. Le parti conservateur a pu entendre, grâce à M. Faribault, ce message exigeant. A lui de montrer qu'il est capable de le comprendre et de le traduire dans des propositions acceptables à l'une et à l'autre des deux "sociétés" qui forment le Canada.

Claude RYAN

Les Anglais pourront-ils "débarquer"?

2- Une question d'abord politique

par Jean-Pierre Gouzy

En fait, la question de l'élargissement de la Communauté est principalement politique et peut pour l'essentiel se résumer ainsi: de Gaulle voit surtout des inconvénients majeurs à la présence dans la Communauté Européenne de la Grande-Bretagne et des pays qui vivent dans son sillage. Le général, en effet, a tendance à considérer le Marché Commun, comme une extension naturelle de l'Hexagone.

L'aire géographique de la C.E.E. recouvre grosso modo celle de l'ancienne Lotharinge, et groupe des pays continentaux dans un ensemble relativement homogène. Il suffit, en effet, de regarder une carte de "l'Europe des Six" pour comprendre le rôle majeur que la France, placée comme elle est, est appelée à y jouer quotidiennement, flanquée au Sud d'une Italie essentiellement méditerranéenne et déjà périphérique; à l'Est d'une Allemagne divisée, politiquement et désireuse de maintenir des liens privilégiés avec Paris pour ne pas compliquer ses propres problèmes nationaux; au Nord, des petits pays du Benelux qui ne représentent plus par eux-mêmes un pôle d'attraction international suffisant.

Telle qu'elle est, l'Europe des "Six" constitue un rassemblement utile autour d'une France qui a rejeté d'autre part l'idée de subordonner sa souveraineté à une quelconque autorité supranationale; elle favorise son expansion économique et maintient suffisamment entre ses membres, sans pour autant limiter en rien la liberté d'action du général de Gaulle, comme on s'en aperçoit chaque jour un peu plus. C'est pourquoi, si la Ve République tolère les mécanismes communautaires hérités du précédent régime, parce qu'ils sont techniquement plus efficaces que ceux des organisations internationales traditionnelles, cette tolérance trouve ses limites dans la volonté bien arrêtée de l'Élysée de restaurer parallèlement la conception d'une Europe qui soit un rassemblement d'États. Les organes communautaires sont faits, aux yeux du général, pour servir la société des États, à laquelle, ils doivent être étroitement subordonnés, pour permettre aux gouvernements les plus "sérieux" (en tête desquels, bien entendu, la France) de satisfaire leurs légitimes ambitions nationales. Or, l'arrivée du Royaume-Uni, suivie de celle de ses propres partenaires modifierait profondément l'équilibre actuel, d'une part parce que la Grande-Bretagne ne conçoit toujours de défense européenne que dans le cadre de l'O.T.A.N. comme vient de le réaffirmer M. Wilson; d'autre part, parce que la puissance industrielle britannique placerait la France dans une position plus modeste que celle qu'elle occupe actuellement en fait et en droit.

Il est bien évident que dans cette Europe à "Sept" qui deviendrait rapidement une "Europe à Dix", la France n'aurait plus le rôle qu'elle joue et devrait au contraire affronter toutes sortes de difficultés nouvelles. Une telle Europe, pour fonctionner, devrait à tout le moins accepter de faire jouer pleinement les règles majoritaires prévues par les Traités de Rome, car si l'unanimité est à la rigueur possible entre "Six" vieux partenaires, elle deviendrait vite paralysante dans une communauté élargie. Or, justement, pour des raisons de doctrine qui ont provoqué la crise en 1965, le "gentleman disagreement" de Luxembourg en janvier 1966, le départ du président Hallstein, le général de Gaulle ne veut pas entendre parler d'un contrôle accru du Parlement européen, de renforcement l'autonomie de l'Exécutif bruxellois, ou d'accepter la règle majoritaire, comme une norme essentielle du droit communautaire. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le débat sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun tourne une nouvelle fois, si vite, au dialogue de sourds.

On aura remarqué que les premiers communiqués émis par le nouveau régime de Bénin (capitale du Centre-Ouest) parlent de "libération" et dénoncent la domination des Haoussas, l'éthnie la plus nombreuse et la plus puissante du pays, concentrée dans la région du Nord qui renferme 60% des 55 millions d'habitants du Nigeria. De même que la sécession du Biafra exprimerait pour une large part le nationalisme des Ibo,

un jour que par un acte volontaire et hautement politique. On ne peut, en effet, s'empêcher de rappeler à cette phase du débat, que jadis le président de la République française trouvait "l'Europe des Six" trop petite, et plaidait pour l'élargissement de ses horizons. L'attitude communautaire réaliste consisterait donc aujourd'hui à définir l'ensemble des conditions très précises à poser à la Grande-Bretagne, et dans un deuxième temps à ses partenaires de l'A.E.L.E., et pour les "Six" à reprendre d'un même pied l'effort d'intégration politique. Ainsi, il devrait être bien entendu à Londres, à Dublin, Copenhague et Oslo, que l'élargissement de la Communauté européenne n'est que très secondairement une affaire commerciale, et que les Traités actuels ne constituent eux-mêmes que des étapes juridiques partielles sur la voie qui doit amener notre génération à construire les États-Unis d'Europe.

Tout autre attitude risque de provoquer à brève échéance, sinon l'éclatement d'une Communauté qui en a déjà vu d'autres, du moins une nouvelle grave crise politique entre les "Six", aux conséquences une nouvelle fois imprévisibles. (Bureau international de presse)

ainsi celle du centre-ouest telle que le nationalisme des Yorubas. Mais ces derniers sont également majoritaires dans la puissance régionale occidentale avec ses onze millions d'habitants: on peut penser qu'éventuellement une association se produirait entre les deux régions.

Le gouvernement fédéral va se trouver forcé désormais d'agir vite et puissamment. S'il réussit avant la fin de l'année à éradiquer les deux dissidences et qu'il prenne ensuite des mesures pour assurer à chaque région, dans une fédération rénovée, un degré considérable d'autonomie, il aura écarté pour l'instant les velléités de sécession. Mais s'il ne peut imposer sa volonté au cours des prochains mois, le risque sera grand que le Nigeria éclate pour de bon et que les régions d'hier deviennent autant d'États souverains.

Certains y verraient un grand malheur pour l'Afrique dont se trouveraient ainsi, estimés, accélérés la "balkanisation". C'est là, à notre sens, une vue de l'esprit qui ne tient pas compte de la situation réelle du Nigeria et de l'équilibre indispensable à tout développement sérieux de la coopération africaine, elle-même appelée à déboucher éventuellement sur une sorte de confédération pan-africaine. Dans l'intérêt même de l'Afrique noire, il vaudrait beaucoup mieux qu'à la place d'un état débilé existant trois ou quatre États stables de dimensions moyennes.

S'en faut, depuis sa naissance ou peu s'en faut, voici sept ans, que le Nigeria a été dévoré par ses crises et loin d'être un facteur de stabilité, de prospérité et de progrès pour l'ensemble de l'Afrique, il a été un élément de tension et d'instabilité, il a vraiment été un géant malade. On remarque d'ailleurs que les deux pays africains les plus vastes, sont ceux qui ont connu depuis leur accession à l'indépendance les plus grandes convulsions; et dans le cas du Nigeria au moins, on ne peut guère invoquer l'ingérence étrangère comme explication de ces difficultés. L'unité n'est pas une théorie politique que l'on impose d'en haut; si elle n'est pas sentie et désirée au moins par les éléments les plus éclairés de la population, elle entraîne plus de drames que de bénéfices. Sans compter qu'on se demande au nom de quoi il serait interdit à une nation ou à une ethnie déterminée de vouloir assumer librement son destin.

Le gouvernement de Lagos entend réduire la sécession par les armes. S'il y réussit, sa tâche ne sera qu'à moitié accomplie, car il lui restera à définir un règlement politique moins aisé que le règlement militaire; s'il échoue, ce sera la fin du Nigeria, dans la forme du moins où il a existé jusqu'à présent. J.M.L.

Au Nigeria, la sécession fait tache d'huile

Voici près de deux mois et demi que la Province Orientale du Nigeria proclamait son indépendance sous le nom de "République de Biafra"; voici plus d'un mois que les troupes fédérales ont engagé les opérations militaires destinées à "réduire la sécession". Or, malgré la supériorité en nombre et en équipement de l'armée fédérale, non seulement le Biafra a-t-il jusqu'à présent bien résisté mais le voix qui déclenche une contre-offensive ou qui, du moins, apporte son concours à une autre région sécessionniste, celle du Centre-ouest.

Plusieurs observateurs estimaient au début juin que si Lagos ne parvenait pas à réinstaller son autorité à Enugu, ce serait la fin du Nigeria, les autres régions étant alors fort tentées de s'ériger aussi en États souverains. Est-ce ce qui est en train de se passer? Certes, une victoire des forces fédérales n'est pas encore à exclure mais après cinq semaines de combat, elles n'ont enregistré que des gains fort modestes et apparemment fragiles. Le gouvernement central possède, il est vrai, une arme efficace - au moins théoriquement - avec le blocus économique qu'il impose à la région dissidente, laquelle se trouve par ailleurs privée des redevances des sociétés pétrolières.

Les dépêches parvenant du Nigeria sont encore trop confuses pour que l'on puisse se faire une idée exacte de la situation. Il semble, en tout cas, que l'on est en présence de la conjonction de deux facteurs: un soulèvement des autorités militaires du centre-ouest et l'invasion de cette région par des éléments venus du Biafra.

La prise du pouvoir à Bénin par des officiers dissidents et la formation d'un gouvernement dit de libération représentent pour Lagos une redoutable dégradation de la situation. Certes, la région du centre-ouest est, en termes de population (2,300,000) et de superficie, la moins importante du pays mais l'effet psychologique de sa sécession peut être considérable, surtout s'il se produit une alliance de fait entre le centre-ouest et le Biafra. Dans quel mesure l'armée fédérale qui, en cinq semaines, n'a pu pénétrer que faiblement dans le Biafra, pourra-t-elle intervenir également et efficacement contre le centre-ouest?

On aura remarqué que les premiers communiqués émis par le nouveau régime de Bénin (capitale du Centre-Ouest) parlent de "libération" et dénoncent la domination des Haoussas, l'éthnie la plus nombreuse et la plus puissante du pays, concentrée dans la région du Nord qui renferme 60% des 55 millions d'habitants du Nigeria. De même que la sécession du Biafra exprimerait pour une large part le nationalisme des Ibo,

dans le monde

Une tache sur l'Expo

Alors que l'Expo est plus qu'à la moitié de sa course, la situation scandaleuse des services de logement éclate de plusieurs manières à la fois. Les avertissements n'ont pas manqué depuis trois mois mais on n'en a guère tenu compte. Devant les plaintes nombreuses, on a cherché des excuses. Logexpo et le service provincial du logement s'attribuaient réciproquement les responsabilités, encore aujourd'hui, chacun veut se disculper, mais les erreurs et les abus sont évidents. Ce gâchis va-t-il continuer ou prendra-t-on enfin des mesures énergiques pour réparer autant que possible les dommages causés par l'incurie des autorités?

Des négligences sérieuses et peut-être des fautes plus graves ont été commises à Logexpo. La semaine dernière, les journaux ont rapporté que le gouvernement provincial était sur le point de porter des accusations de trafic d'influence contre des employés de Logexpo, que cette information soit fondée ou non, il paraît peu douteux que ce service de l'Expo a montré trop de crédulité et de complaisance envers des propriétaires ou constructeurs qui n'ont pas tenu leurs promesses.

Les touristes qui ont payé d'avance pour un gîte convenable et qui sont reçus dans des campements rudimentaires peuvent légitimement blâmer les autorités qui ont toléré de telles fraudes. M. Shaw vient d'annoncer que Logexpo a cessé d'envoyer des clients à 41 établissements; pourquoi ce service a-t-il d'abord accepté ces établissements?

Un cas d'abus paraît assez flagrant pour que le service postal des États-Unis refuse le courrier destiné à un motel montréalais et le retourne avec la mention "frauduleux". Une telle aventure est une tache sur l'Expo et risque de nuire à l'industrie touristique montréalaise pour longtemps.

M. Shaw soutient que les plaintes sont peu nombreuses et ne représentent qu'un cas par 4,000 unités. C'est encore trop, d'autant plus que les plaintes des touristes trompés se répètent depuis trois mois.

Le gâchis actuel est dû pour une bonne part à la négligence du gouvernement provincial. Il a adopté une loi spéciale pour protéger les locataires menacés d'éviction, et aussi les visiteurs: mais cette loi n'ordonnait pas le remboursement des dépôts et du loyer payés d'avance par les touristes dans les cas où les logements offerts ne répondaient pas aux promesses de la publicité ni aux prix exigés. Cet oubli aurait pu être corrigé par la suite.

Or M. Johnson ne bouge pas. Il vient de déclarer que si les services et les entreprises chargés de loger les visiteurs ne parviennent pas à régler leurs problèmes ensemble, le gouvernement agira. C'est pourtant clair que ceux qui se débattaient avec ces difficultés n'ont pas les moyens voulus pour les résoudre, en particulier pour le remboursement des dépôts effectués d'avance. Pourquoi M. Johnson tient-il à laisser le mal s'aggraver encore? D'autres touristes qui ont payé leurs réservations depuis des semaines ou des mois vont continuer d'arriver à Montréal, pour constater qu'on les a trompés, mais ils ne pourront pas exiger un remboursement à cause d'une lacune de la loi provinciale.

Devant la menace sérieuse que cette situation comporte pour l'avenir touristique de Montréal, le gérant de l'hôtel Reine-Élisabeth a organisé un service bénévole d'urgence pour loger les touristes qui se trouvent en difficulté. Ce geste rend encore plus évidentes les déficiences des services officiels de logement. M. Shaw a offert de céder Logexpo et toute son organisation à ce service improvisé par l'entreprise privée; il

ne demanderait pas mieux que de libérer l'Expo de cette tâche ingrate, mais on comprend que M. Mumford ait refusé sans hésitation d'hériter d'un service qui s'est montré aussi vulnérable.

L'Expo est un grand succès dont Montréal doit retirer un légitime prestige. Il ne faut pas permettre que quelques profiteurs exploitent cet événement pour s'enrichir au détriment de la réputation d'hospitalité de la métropole et du Québec. Une meilleure coordination des services officiels et l'initiative des hôteliers peuvent réparer les dégâts dans une certaine mesure, mais pour que les touristes ne perdent pas d'argent et puissent recueillir les dépôts qu'ils ont faits de bonne foi et sous de fausses représentations, il faut apparemment l'intervention du gouvernement provincial, pour certains touristes, un tel remboursement représente la différence entre une visite écourtée ou un séjour plus long que l'Expo. M. Johnson doit donc agir le plus tôt possible, et donner aux remboursements obligatoires un effet rétroactif.

M. Hees se moque de la constitution

Tous les aspirants au poste de chef du parti conservateur

BLOC NOTES

fédéral s'efforcent de se concilier les cadres du parti dans notre province. Il y va de leur intérêt et l'on peut penser qu'ils sont sincères dans leurs déclarations favorables aux objectifs généraux et aux revendications du Québec. La plupart n'osent guère aller bien loin et se bornent à des formules assez générales.

Dans ce contexte para-électoral, M. Hees vient de commettre une gaffe assez étonnante et qui ne s'explique que par l'inconscience. Dans une déclaration qu'il publiait à Montréal ces jours derniers il a préconisé l'établissement dans le gouvernement fédéral d'un ministère de l'habitation et des affaires urbaines. Ce serait pourtant une violation flagrante de la constitution, car ces domaines relèvent de la compétence exclusive des provinces. L'article 92 qui énumère les "pouvoirs exclusifs des législatures provinciales" dans la province". Quant au domaine de l'habitation, en plus de relever d'abord des municipalités, il entre aussi dans "la propriété et les droits civils", paragraphe 13, et aussi dans les matières d'une nature purement locale ou privée", paragraphe 16.

Sans doute, le gouvernement central ne s'est pas privé d'envahir cette juridiction

comme il l'a fait pour plusieurs autres, mais ces interventions mêmes confirment par leur forme qu'elles côtoient l'illegalité; en effet, les crédits et subventions offerts par Ottawa sur l'habitation sont subordonnés à une initiative de la province. Il en va de même pour l'aide fédérale aux municipalités.

M. Hees voudrait aller plus loin et créer un ministère fédéral pour s'occuper officiellement de deux compétences provinciales. C'est afficher un mépris flagrant pour la constitution canadienne et pour notre fédéralisme; il pourrait au moins commencer par réclamer un amendement à la constitution. Mais ce n'est pas en centralisant davantage qu'on apportera une solution harmonieuse aux problèmes du Canada; il faut au contraire que le gouvernement central respecte davantage l'autorité et le rôle des provinces et accepte un partage de la fiscalité qui permette aux provinces de remplir leurs obligations. Même avec un respect prononcé de notre fédéralisme, il faudra reconnaître au Québec un statut particulier; mais si les autres provinces préfèrent avec M. Hees qu'Ottawa s'occupe de l'habitation et des affaires municipales, alors le Québec aura besoin d'un statut particulier plus prononcé. P.S.

Hegel et Jean Monnet

L'un des thèmes défendus par les représentants du général de Gaulle, lors du dernier Conseil, est essentiellement "hégelien". M. Couve de Murville a, en effet, souligné qu'un changement quantitatif est toujours à partir d'un certain seuil un changement qualitatif. Cette thèse est exacte, si on considère que le seul poids du Royaume-Uni transformera les données de l'intégration européenne à laquelle nous étions accoutumés jusqu'ici, mais le développement éco-

lettres au DEVOIR Examen du ministère de l'éducation Un premier communiqué du ministère de l'éducation nous annonçait triomphalement que nous aurions eu en 11e année de cèle de 50 p.c. supérieure à celle de l'an dernier. Un deuxième communiqué (re: Le Devoir, 29 juillet) nous faisait connaître les modifications apportées aux conditions d'attribution des certificats. L'éducation aurait-il l'obligeance de nous dire maintenant quel aurait été le pourcentage de réussite cette année, si le barème de correction avait été le même que celui de l'an dernier, i.e. obligation de chasser 50 p.c. des points dans chacune des matières. A ce rythme de facilité de promotion (par groupes de matières: 51 p.c. en géométrie et 20 p.c. en algèbre ou 51 p.c. en chimie et 20 p.c. en physique) ne valent une promotion) le diplôme de 11e année ne vaudra guère plus que celui de 9e année des années passées. Ce qui est surtout intéressant à souligner, c'est le fait suivant: on annonce d'abord les résultats mirobolants en première page des journaux pour bien impressionner puis, la semaine suivante, dans un court communiqué on nous fait part des nouvelles normes d'attribution des certificats (par groupes de matières). Claire Pépin

LE DEVOIR FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 Claude RYAN Directeur André LAURENDEAU Rédacteur en chef Rédacteur en chef adjoint, Paul SAURIOL Trésorier, Arthur LEFEBVRE LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication. TÉLÉPHONE: 844-3361

Arts et spectacles

A l'inauguration d'une exposition allemande

L'art a besoin de liberté...

- Werner Stein

Le sénateur Werner Stein de Berlin, qui a présidé l'ouverture d'une exposition d'art allemand du 20e siècle au Musée des Beaux-Arts de Montréal mardi, a attiré l'attention sur l'importance de la contribution apportée à cette exposition par des artistes qui furent persécutés entre les années 1933 et 1945.

Ces œuvres d'art démontrent ici avec évidence l'audacieuse contribution des artistes allemands dans l'art de ce siècle, à-t-il dit.

Une part importante de cette contribution provient de ces artistes qui ont été persécutés durant les années 1933 et 1945. De toute évidence, le besoin de liberté est nécessaire à la création d'un art vraiment grand. Votre pays, le Canada, a derrière lui une tradition plus longue et plus réussie de la liberté que le nôtre.

L'exposition, composée de 60 tableaux et sculptures, comprend des œuvres révolutionnaires des groupes de la Brücke, du Blaue Riter et du Bauhaus.

Cette exposition est présentée sous les auspices du sénat de Berlin.

Chagall n'aime pas les "ismes"

Chagall a servi ce matin de Cicerone à l'exposition de 15 tableaux qu'il a peint entre 1947 et 1967; la fondation Maeght les présentait en hommage pour ses 80 ans à Saint-Paul de Vence.

Venu de la nouvelle propriété "La colline l'oeil bleu" et pétillant sous des soucis broussailleux, le vieux maître paraissait ce matin-là étonnamment jeune.

"On m'a bien fêté cette année," a-t-il dit. "Voilà Saint-Paul après Zurich, Toulouse et le Louvre. Mais l'exposition de la fondation Maeght a une caractéristique bien à elle: on peut y voir mes œuvres."

Les plus récentes? Il y en a même une qui n'est pas encore sèche: le "Nu mauve".

"Vous comprenez Chagall?" demande-t-il. "Alors, expliquez-moi Chagall. Vous ne m'expliquez que par des ismes." Les "ismes", c'est très mauvais pour l'artiste. Je déteste le fauvisme et le cubisme, parce qu'au fond c'est toujours du réalisme. Ce à quoi il faut croire, c'est à la couleur.

Cullen et Morrice

Deux tableaux du Musée des Beaux-Arts de Montréal feront partie de l'exposition inaugurale du centre de relations inter-américaines dans une résidence de Park Avenue à New York.

L'exposition, d'une durée d'un mois, ouvrira le 13 septembre. Sous le titre "Précurseurs du modernisme dans l'hémisphère occidental" elle réunit 35 œuvres d'artistes qui ont atteint la célébrité en leur région ou dans le monde au cours de la période 1860 à 1930.

Le musée a consenti à prêter une toile de Maurice Cullen, "Québec vu de Lévis" et une de James Morrice, "La Plage, Saint-Malo".



L'OPERA BOLSHOI: Sur notre photo, la scène du couronnement de "Boris Godounov" de Moussorgsky, opéra qui sera présenté en première nord-américaine ce soir au théâtre Wilfrid-Pelletier à 20h. On sait peut-être que le personnel du Théâtre Bolshoi comprend 3,900 membres, répartis entre le ballet, l'orchestre et l'opéra. Suivront "Guerre et Paix", "La légende de la cité invisible, Kitege", "La dame de Pique" et "Prince Igor".

Festival international du film

Les films au jour le jour

par André Bertrand

GUERRE ET PAIX SERGE BONDARTCHOUK URSS (mercredi 9)

D'une durée totale de 8 heures, le film de Bondartchouk est constitué de quatre épisodes dont le dénominateur commun, la lutte menée par les Russes contre les troupes de Napoléon, est aussi le dénominateur commun du cinéma soviétique depuis longtemps, le patriotisme. Il semble en effet que ce soit sous la menace de l'invasisseur que s'éveille l'âme nationale et que s'achève le mieux l'unité des républiques socialistes. La seule présence aux frontières d'un étranger hostile reconforte tous les adversaires du dedans, qui prennent les armes avec un ensemble parfait. Ainsi d'Hitler; quand il se lança à la conquête de Moscou, Eisenstein ressuscita Névski pour lui barrer la route et les descendants des chevaliers teutoniques furent battus en brèche par l'armée du peuple.

encore: LE DESTIN D'UN HOMME. Ce film raconte sous une forme très classique, les événements qui marqueront un Russe né au début du siècle et la guerre en premier lieu. Le film est un long flash-back, un instant démesurément agrandi où culminent tous les instants antérieurs, inscrit à jamais dans un passé fatidique que plus personne ne peut changer. Certaines images de camps de concentration, la tumée

noire qui sort des cheminées, la carrière où peinent les détonus, l'église en ruine ou on les plus belles inspirées aux cinéastes par les événements de 1940. Enfin, le témoignage de Bondartchouk prend une valeur de requiescatoire car il lui-même souffert horriblement des horreurs qu'il montre ici avec une sorte de détachement, de distanciation incroyable de concentration, la tumée

Advertisement for the film 'ma sœur... mon amour' (à voir absolument) with a star rating of 4 stars and showtimes: 7:30 - 9:30, Dim: 1:30 - 3:30, 5:30 - 7:30 - 9:30.

Advertisement for the film 'un homme et une femme' (2e ANNÉE) with showtimes: 7:30 - 9:30, Dim: 1:30 - 3:30, 5:30 - 7:30 - 9:30.

Advertisement for the play 'MA TANTE... CE COLONEL...' at Théâtre Ste Agathe, featuring Colette Courtois and others.

Advertisement for the film 'TANT QU'ON A LA SANTÉ' at cinéma Fleur de lys.

Advertisement for the film 'DESTINY OF A MAN' (Le destin d'un homme) by Serge Bondartchouk, presented in English.

Advertisement for 'HUIT CONCERTS DE MUSIQUE DE CHAMBRE' at the Théâtre Port-Royal, listing various musical pieces and performers.

Advertisement for the film 'LE DERNIER TRAIN' by Gerd Oswald, featuring Geraldine Chaplin, with showtimes at various theaters.

Advertisement for the 'Festival Mondial DES SPECTACLES' at Expo 67, featuring 'L'U.R.S.S. AU FESTIVAL MONDIAL' and 'L'OPERA BOLSHOI'.

Advertisement for the 'HUITIEME FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTREAL' at Expo-Théâtre, listing various films and showtimes.

Advertisement for 'SAINT-DENIS et Bijou' featuring films by Claude Léouch and other international artists.

Large advertisement for the 'Festival de Musique et de Danse Russe' featuring 175 artists and performances at the Aréna Maurice Richard.

Advertisement for the '5e CINQUIEME FESTIVAL DU CINEMA CANADIEN' at Expo-Théâtre, listing various Canadian films and showtimes.

Advertisement for 'EASTMAN 67 THÉÂTRE DE MARJOLAINE ON N'AIME QU'UNE FOIS'.

Advertisement for 'THÉÂTRE PIGGERY NORTH HATLEY' with the play 'C'est maintenant qu'il faut boire'.

Advertisement for 'la butte DEUXIEME REVUE' featuring Jean-Guy Moreau and Robert Charlebois.

Advertisement for 'LARRY "HIGH" KENT' with the play 'GARESSÉ'.

Advertisement for 'DAUPHIN' with the play 'THE CONNECTION'.

Advertisement for '6e MOIS' featuring the film 'un film de roger vladim' and 'LA CURÉE'.

COTES MORALES DES FILMS

A BOUT DE SOUFFLE (3): Ce film d'espionnage met en scène un personnage amoral et cynique dont la conduite n'est compensée par aucun élément de valeur. ACCIDENT (2): En traçant l'étude psychologique d'un volonteire, le film se montre sensible aux débats de conscience du personnage. L'ensemble se situe dans un milieu assez mûr et n'est pas exempt de pesanteur. ARABESQUE (3): Les actes répréhensibles sont traités sur un ton d'extrême violence. L'ensemble contient quelques situations décalées. BARAKA SUR X-13 (4): Les héros de cette histoire d'espionnage servent leur pays en utilisant des moyens souvent peu recommandables. L'ensemble comporte des scènes suggestives et de nombreuses brutalités. BAREFOOT IN THE PARK (4): Sous le couvert d'une comédie, ce film contient des observations pertinentes sur l'entente conjugale. L'intrigue entraîne des situations et des plaisanteries d'un caractère délecté. BATMAN (4): Ce film constitue un divertissement amusé. BLOW-UP (2): Ce film est riche de matière à réflexion sur l'insécurité de l'homme contemporain. Il se situe cependant dans un climat d'ambiguïté totale et contient des scènes particulièrement usées. CAPRICE (3): Il ne faut pas chercher ici autre chose qu'un simple divertissement. Le climat de fantaisie et d'intransigeance empêche de prendre au sérieux des actes répréhensibles. CLÈRE, LA (4): L'épique doublement de cette histoire trouble peu, mais à la réflexion, tout le film se dévoile dans un climat de cynisme et de sensualité. Il comporte de nombreuses scènes d'exploitation. DERNIER TRAIN, LE (3): Ce film plaide contre les préjugés antiracistes et en faveur du respect de la personne humaine. Il comporte une liaison présente toutefois avec discrétion. DERS D'IZEN, THE (3): Cette histoire et des destins humains de la guerre sont bien mis en lumière dans cette histoire où la brutalité et le meurtre de l'homme sont traités au service d'un objet militaire. DOCTEUR ZHIVAGO (2): Ce film comporte des éléments valables de réflexion sur le plan humain. Une liaison adulte est présentée avec indulgence. FAMILY WAY, THE (4): Ce film, riche en relations humaines, démontre l'importance des conditions de vie faites à un jeune couple au début de son mariage. Le sujet en lui-même demeure assez décalé. FAUCS DE DECHAINS, LE (3): Cette histoire de lion apprivoisé constitue un divertissement amusé. FEMME EST UNE FEMME, UNE (4): Au sur un thème scabreux, le film présente des personnages d'une amoralité totale et traite avec démesure des valeurs établies. À ce titre, il ajoute des scènes d'exploitation.

Condition féminine

Cinéma pour enfants

Tanya et les deux aventuriers

Quand les enfants s'amusent ferme, rient de bon coeur et regardent l'écran avec un intérêt soutenu pendant soixante minutes, c'est qu'un film est réussi. Du moins à leurs yeux. Et n'est-ce pas le meilleur critère quand il s'agit d'un film pour enfants?

TANYA ET LES DEUX AVENTURIERS, un long métrage tchécoslovaque en noir et blanc, a passé avec succès l'examen devant les yeux critiques d'un petit monde souvent sévère et intransigent. Ce film a été présenté, hier, à la première matinee consacrée aux enfants dans le cadre du 8e Festival international du film de Montréal.

La salle du cinéma Ellysée était comble, enthousiaste, et disons tout de suite que ce fut une matinée réussie.

Tanya, c'est le nom d'une petite fille Russe qui, avec ses parents, se rend passer des vacances en Tchécoslovaquie, plus précisément à Brno. Le train s'immobilise brusquement. Tanya, déjà prête pour la nuit, court avec les autres passagers voir ce qui se passe. Comme toutes les petites filles de dix ans, elle est curieuse... et insouciante. Le train repart sans elle. Et la voilà en pyjama, seule au milieu d'un champ, en compagnie d'une... vache. Une vache qui a conduit vers deux jeunes cowboys improvisés à peine plus âgés qu'elle. Comment échapper à la police, comment par ses propres moyens se rendre à Brno ou doivent être ses parents? Et les aventures commencent, des aventures amusantes, cocasses, souvent imprévisibles.

— Et surtout, me dit un jeune voisin de siège, il y a de l'action. Ce n'est pas un "western", mais on ne s'ennuie pas. Et ce sont des gars comme nous.

C'est peut-être là, vraiment, tout le secret de ce film. Il colle à la réalité des enfants d'aujourd'hui, il répond aux besoins des jeunes spectateurs: besoin d'identification, de fantaisie et d'action.

TANYA ET LES DEUX AVENTURIERS est un film bien fait, riche en belles images, peut-être un tout petit peu trop long vers la fin. A noter l'humour de la scène où Tanya, mécontente de sa longue robe d'une autre époque, "la toute dernière mode de Paris" lui ont dit ses compagnons, parade avec les vêtements des deux garçons dans l'espoir de trouver une toilette qui lui convienne.

Les sous-titrés inscrits au bas de l'image sont en français, mais une voix raconte l'histoire aux plus petits. Ça peut devenir agaçant pour les adultes, mais disons-nous que cela n'a d'autre but que d'éviter aux parents d'être obligés de le faire pour ceux qui ne savent pas lire.

La séance avait débuté par un adorable court métrage hongrois, en couleur: "Le voleur de pomme", un film fort intéressant, peut-être celui qui a le plus amusé et intrigué les jeunes. A signaler aussi, un autre Pojar, film de marionnettes tchèques, "Tenez bien votre chapeau", teinté d'humour et de fantaisie.

R.R.

Les femmes sans métier font les plus mauvais mariages

- M.J. Hungerford

par Renée Rowan



— En faisant le choix d'une profession, une femme influence son mariage et je suis persuadée que les femmes qui n'ont pas eu d'entraînement professionnel font les plus mauvais mariages. Elles se marient trop tôt et souvent pour des raisons déplorables. La plupart du temps, elles exigent beaucoup trop de leur union. Telle est l'opinion de Mme Mary Jane Hungerford, conseillère diplômée en relations familiales et conjugales, attachée depuis 1953 à l'Institut of Family Relations de la Californie. Elle était, hier, la première conférencière à la série de causeries organisée cette semaine, au pavillon de l'hospitalité, par Office Overload en collaboration avec l'Expo. Trois conférencières donneront leur point de vue sur "le rôle changeant de la femme". Aujourd'hui, ce sera Mme Mémie Grégoire, sociologue et écrivain française bien connue ici par son livre "Le métier de femme".

Il n'est plus question de nos jours, dit Mme Hungerford, de choisir entre une carrière et le mariage. Le choix est déjà fait. Malgré tous les problèmes que cela implique, les jeunes femmes de notre temps sont plus que jamais lancées à la recherche de la solution d'un conflit qui s'élevé lorsqu'il s'agit de concilier mariage et travail hors du foyer. Les mieux éduquées, les plus instruites d'entre elles attaquent ce problème d'une façon réaliste et consciente. Les autres réussissent avec peine à se tirer d'affaire au jour le jour, mais sans se rendre bien compte des implications profondes du double rôle qu'elles ont à jouer. Tout au long de son exposé, un exposé de plus d'une heure et d'une qualité exceptionnelle, Mme Hungerford a insisté sur la nécessité sans cesse plus grande pour les femmes d'avoir un métier, une profession.

Cela est important pour leur propre satisfaction et leur épanouissement comme être humain, dit-elle, mais c'est important aussi pour la réussite de leur mariage, le choix d'un conjoint, l'éducation des enfants, la place qu'elles occuperont dans la société et le rôle qu'elles auront à y jouer. La liberté que la femme d'aujourd'hui s'est maintenant exigée qu'elle ait une éducation plus poussée, plus complète. Peu préparée cependant, elle ne sait pas toujours se servir de son nouveau privilège. Elle se sent perdue et se tourne vers des conseillers comme moi, dit la conférencière. Cette jeune femme est sincère, intéressée, intelligente, mais effrayée et requiert de l'aide pour organiser et orienter sa vie. Tant que les femmes n'auront pas à se servir de cette liberté nouvellement acquise, leur libération ne sera qu'un fardeau.

— J'ai l'impression, dit-elle encore, que l'opinion s'éveille maintenant et que le choix d'une carrière présente autre chose pour la femme que l'attrait d'un gain matériel. La seule liberté qui vaille la peine d'être recherchée est le droit qu'ont les femmes, tout comme les hommes, de s'épanouir sur deux plans, à la fois dans leurs professions et en tant qu'époux et parents, c'est-à-dire dans le couple. Rechercher l'égalité seulement dans le domaine professionnel ou dans le domaine sexuel ne peut que mener à une impasse. Ma théorie de base veut que la femme d'aujourd'hui, pour s'épanouir totalement, doit se révéler à la fois par son rôle de femme et par sa contribution aux réalisations de l'humanité. La conférencière passa en revue les professions et carrières les plus susceptibles d'épanouir et de répondre aux aspirations des femmes. Elle insista entre autres sur le rôle et la place que devrait occuper la femme sur la scène politique. Parlant du rôle féminin et des qualités que la jeune fille devrait rechercher, son exposé se termina par son futur conjoint.

Mme Hungerford plaça au premier rang l'intelligence, la maturité et la santé.

La femme "raisonnable", dit-elle, attend certaines choses de son conjoint et en discute avec lui. Elle est prête à partager beaucoup avec l'homme de son choix, mais elle désire compléter son bonheur par des contacts profonds avec les autres. Elle ne peut, ni ne doit vivre renfermée sur elle-même.

Cette femme, dit-elle encore, travaillera hors de son foyer jusqu'à l'arrivée des enfants, puis reprendra sa tâche à l'extérieur lorsqu'ils seront à l'école. En cas de crise, elle se substituera à son mari ou lui aidera, sans pour autant se considérer comme le pourvoyeur principal de la famille.

Pour atteindre ces objectifs, dit Mme Hungerford, il faut que la femme apprenne à se connaître et sache s'imposer une discipline. Etre une vraie femme au sein de la famille moderne est sans doute une tâche difficile, mais qui peut apporter les plus grandes satisfactions.

Horaires des spectacles

THEATRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau

COMEDIE-CANADIENNE - Festival de la chanson; Gilles Vigneault - Raymond Levesque - Claude Dubois 20.30.

EXPO THEATRE - Festival du film de Montréal (voir dans la rubrique cinéma)

LA MARJOLEINE (Eastman) - "On n'aime qu'une fois" de Carrière-Wellée. Sem. 21h. Dimanche, 20h. Relâche lundi.

LA RONDE (cabaret) - "Hellzapoppin 67" - 20.15 et 22.30

LE PATRIOTE (boîte à chanson) - Tex.

LA POUDRIERE: "Never too late" De mardi à vendredi, 21h. Samedi, 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILDRID-PELLETIER: "L'Opéra Bolshoi (U.R.S.S.) en première Nord-Américaine. "Boris Goudonov" de Musorgsky.

THEATRE MAISONNEUVE - Théâtre Kabuki du Japon - 20h.15

THEATRE PORT-ROYAL - Relâche.

CINEMA

AMHERST - "Kwakeri" - 12.40 - 4.10 - 7.30 - 4.10 - "Mondo Cana" 11.00 - 2.20 - 5.40 - 8.50

ATWATER - "A Guide for the Married Man" - 1.30 - 3.35 - 5.40 - 7.50 - 9.50

AVENUE - "Accident" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

BIJOU - "Les grands moments" - 11.50 - 3.25 - 6.40 - 10.15 - "Le dimanche de la vie" - 1.28 - 5.03 - 8.38

CANADIEN - "Le dernier train" - 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Baraka" 1.00 - 4.40 - 8.15

CAPITOL - "Dirty Dozen" - 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.03

CHAMPLAIN - "Hawaii" 1.30 - 5.00 - 8.15

CHATEAU - "Le facteur s'en va-t-en guerre" 2.45 - 6.10 - 9.35 - "La loi de l'ouest" 1.05 - 4.30 - 7.55

CINERAMA - THEATRE IMPERIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 - du lundi au sam. - 2.00 - tous les jours - Dim. 2.00 et 7.30

DAUPHIN - "La Curée". Sur sem 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELYSÉE - Salle Resnois - "Un homme et une femme" sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. Salle Eisenstein - "Jules et Jim" même horaire.

EMPIRE - "Morgan" et "Georgy Girl".

EXPO-THÉÂTRE - 3.00 "Les matins d'un enfant sage" 6.30 "Terre en transe" 9.30 "Le ballon".

FESTIVAL - "Ma sœur Mon Amour" Sem. 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

FRANÇAIS - "La loi de l'ouest" 2.55 - 6.20 - 9.40 - "Le facteur s'en va-t-en guerre" 1.05 - 4.30 - 7.55

FLEUR DE LYS - "Tant qu'on a le sang" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

GRANADA - "Crime au musée des horreurs" 1.00 - 3.55 - 6.50 - 9.50 - "Des filles pour un vampire" 2.30 - 5.30 - 8.25

JEAN-TALON - "Baraka" sem. 6.25 - 10.00 - dim. 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Le dernier train" sem. 8.15 - dim. 1.00 - 4.40 - 8.15

KENT - "The Family Way" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 - 9.20

LOEW'S - "Two for the Road" - 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.06 - 7.15 - 9.31

PALACE - "You only live twice" - 10.00 - 12.21 - 2.35 - 4.45 - 7.00 - 9.15

PAPINEAU - "Mondo Cana" 2.45 - 6.05 - 9.30 - "Kwakeri" 1.10 - 4.35 - 7.55

PARISIEN - "Les Poupées" - 10.15 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.05 - 9.25

PLACE DU CANADA - "Caprice" 1.25 - 3.30 - 5.40 - 7.45 - 9.50

PLACE VILLE-MARIE - "Woman Times Seven" 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.25 - Petite salle: "Blow up" - 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

PLAZA - "Le dernier train" - 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Baraka" 1.00 - 4.40 - 8.15

RIVOLI - Kwakeri 3.10 - 6.30 - 9.55 - "Mondo Cana" 1.15 - 4.35 - 8.00

SEVILLE - "The Sound of Music" 2.15 - 8.15

SNOWDON - "A Man for all Seasons" 2.30 - 8.15

STRAND - "Frankenstein Created Woman" - 11.50 - 3.05 - 6.25 - 9.45 - "The Mummy's Shroud" - 10.10 - 1.25 - 4.45 - 8.05

SAINT-DENIS - "Le dimanche de la vie" 1.50 - 3.25 - 6.40 - 10.15 - "Les grands moments" 1.27 - 5.02 - 8.37

VAN HORNE - "Up the down staircase" 12.35 - 2.45 - 4.55 - 7.05 - 9.30

VENDOME - "Le destin d'un homme" - 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VERDI - "Caressés" - 6.45 - 10.00 - "Nobody Waved Goodbye" - 8.35

WESTMOUNT - "To Sir With Love" - 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.25

YORK - "Dr. Zhivago" 2.15 - 8.15

Horaires de la télévision

Jeudi 10.00 Toot et Eddie c. 3.30 Edge of Night

1.00 Le soir c. 4.00 Compagnie

1.20 Première édition c. 4.31 Variety Time

1.15 L'école du bonheur c. 5.00 Sunshine Canada

1.20 Voix de femmes c. 5.30 Spouting in Canada

1.30 Cinq jours c. 6.00 Search for the Top

1.30 "L'annonce à peur la nuit" - Police - Français c. 6.31 Evening Report

1.30 "L'annonce à peur la nuit" - Police - Français c. 6.31 Evening Report

1.30 "L'annonce à peur la nuit" - Police - Français c. 6.31 Evening Report

1.30 "L'annonce à peur la nuit" - Police - Français c. 6.31 Evening Report

1.30 "L'annonce à peur la nuit" - Police - Français c. 6.31 Evening Report

1.30 "L'annonce à peur la nuit" - Police - Français c. 6.31 Evening Report

Une hôtesse d'Air Canada va comme volontaire au Laos

TORONTO - Une hôtesse de l'air abandonne ce métier pour offrir bénévolement ses services au Laos.

Mlle Arlene Perritt, première hôtesse canadienne à travailler comme volontaire pour la Fondation Dooley, organisme qui porte le nom du défunt médecin-héros américain Tom Dooley, est diplômée de l'Hôpital général de Chatham. Depuis 1960, elle travaillait comme hôtesse de la compagnie Air Canada à bord d'avions partant de Toronto.

Arlene Perritt étudie la langue laotienne et les méthodes d'enseignement l'anglais à des infirmières, des moines et fonctionnaires civils du Laos, mais son premier travail consista à soigner les malades.

A l'instar de tous les volontaires de la Fondation Dooley, elle consacra son temps à la mission en administrant des vaccins et serums

Maintenant, il semble que les plantigrades aiment mieux se nourrir à l'hôtel et dans les terrains de pique-nique des alentours plutôt que d'avoir à se rendre dans le lointain dépotoir. Un seul ours a été abattu jusqu'à maintenant. Les autres ont été mis en cages et exilés hors de la ville sur une remorque à bateau.

Participez au TIRAGE GRATUIT de \$2,500.00 DE MEUBLES PRIMÉS AU SALON DU MEUBLE DE MONTRÉAL PLACE BONAVENTURE ET HOTEL REINE ELIZABETH

Le MUSCADET marque A. GUILBAUD "Le vin des Bretons" sec, frais, plaisant, fruité, bouqueté. CODE 1837. Demandez-le aux magasins suivants de la R.A.Q. à Montréal

Chronique du consommateur

Dans le dernier numéro du journal "L'alimentation au Québec", on trouve les statistiques suivantes sur les habitudes d'achats des ménagères dans les différents marchés d'alimentation du Québec métropolitain. Une enquête menée récemment a mis en lumière les points suivants:

- Fréquence des achats: 50 p.c. ne font qu'un seul achat par semaine; 50 p.c. en font plus d'un. ● Commerces fréquentés: 22 p.c. des ménagères s'approvisionnent généralement dans un centre d'achat; 78 p.c. s'approvisionnent généralement ailleurs. ● Jours d'achat: Quant à l'achat principal, on constate que celui-ci s'effectue dans 97 cas sur cent durant les trois jours de fin de semaine, soit: le jeudi - 21 p.c.; le vendredi - 66 p.c.; le samedi - 10 p.c. ● Montant des achats: Les ménagères effectuant un seul achat principal par semaine déboursent en moyenne \$22.53 tandis que celles effectuant plusieurs achats hebdomadairement, dont un principal déboursent en moyenne \$31.83. Le coût de la vie: L'index du coût de la vie a de nouveau grimpé le mois dernier. On s'en doutait bien un peu en faisant notre marché. Les prix des fruits et des légumes sont particulièrement élevés cette saison. Raisins, apricots, prunes, poires et pêches restent encore un luxe sur notre table. Il n'y a que les oranges, ces jours-ci, à constituer une abaisse et elles sont bonnes, juteuses et sucrées. La même chose à l'étalage des légumes. On sent une légère baisse depuis quelques jours, mais les tomates étaient encore la semaine dernière à 49 la livre et les concombres à 2 pour 25. Les haricots et les fèves jaunes constituent un achat intéressant dont il faut profiter. Le saviez-vous? Le meilleur produit nettoyant pour la fonte est de loin la soude commerciale

concentrée ou "Sal soda" puisque cette poudre de récure est des plus efficaces et n'égare pas. Il y a deux façons de procéder: on peut frotter le fond et le dessous des poêles, marmites ou cocottes ou encore ne frotter que le dessous et nettoyer l'intérieur en emplissant l'ustensile d'eau additionnée de deux ou trois cuillerées de soude concentrée et en y faisant bouillir cette solution quelques minutes. Ce dernier procédé est aussi la meilleure façon de nettoyer une casserole ou un plat à gratin pour en détacher un résidu d'aliments brûlés, et d'enlever les taches de rouille d'une casserole mal soignée. Mais attention, ce petit truc ne convient malheureusement pas à l'aluminium qui perdrait sa couleur à semblable traitement. La recette de la semaine: Les pêcheurs basques d'autrefois avaient l'habitude de faire bouillir des têtes de morue avec des oignons et de l'ail pour faire une soupe qui, croit-on, prévenait le scorbut. Les filets de morue cuits avec cet apprêt à l'oignon, parfumé de cari, aideront à prévenir un mal moderne, l'excès de poids. Cari de morue 2 livres de filet de morue 1 tasse de céleri émincé 1 tasse d'oignon émincé 1 c. à table de graisse fondue ou d'huile 1 c. à thé de poudre de cari 1 c. à thé de sel 1 c. à table de jus de citron Du paprika Décongeler les filets s'il y lieu. Les poser sur une seule couche dans un plat à four graissé mesurant 12 pouces

Le ROYAL DE NEUVILLE Mis en bouteilles par la Maison De Neuville - France. Le ROYAL DE NEUVILLE BLANC ROSE Code 542-F Code 542-G Représenté par Gabriel Boussion INC. Montréal

OFFRES D'EMPLOIS LIBRAIRE D'EXPERIENCE DEMANDÉ pour prendre charge de départements de manuels scolaires et de bibliothèque. s'adresser: AUTHIER & FRÈRE INC. 261 rue Principale, Granby, P.Q. Tel. 372-3368

GARDES-MALADES INDUSTRIELLES L'expansion continue de notre compagnie a créé une demande pour deux gardes-malades industriels. Nous recherchons des gardes-malades diplômées, bilingues et de préférence avec expérience industrielle. Notre emplacement est moderne et deux nouveaux centres médicaux sont sur le point d'être complétés. Les salaires et conditions de travail sont très alléchants. Toute demande sera tenue confidentielle et une réponse sera donnée à toute candidate. Veuillez faire votre demande par écrit à: Case 631, Le Devoir, Montréal.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Des bois et des Fers

Le club MUNICIPAL de Montréal, au sujet duquel on a dit tant de mal, et un peu de bien, avant, pendant et après l'omnium canadien, sera de nouveau en vedette dans deux semaines.

C'est en effet les 24, 25 et 26 août que les professionnels du Québec s'y affronteront dans un tournoi de 54 trous pour le championnat O'KEEFE CPA du Québec, et pour une bourse de \$5,000, dont \$1,000 au gagnant.

LUC BRIEN de Pinegrove tentera bien de défendre son titre, mais il ne sera pas seul, pour employer une expression courante. Les JOE LE-BLANC de Sherbrooke, ADRIEN BIGRAS de Rosemère, JEAN-GUY PÉRIARD de Boucherville et GERRY PROULX de St-Eustache, gagnants des tournois pro-amateurs de LASALLE, VICTORIAVILLE, JOLIETTE et QUÉBEC respectivement, sont tous inscrits, de même que plusieurs autres de nos professionnels de grand talent, tels que BOB DEAN de Cornwall, JACK BISSEGGER de Vallée de Richelieu, TREVOR BATEMAN de Hillsdale et PHIL GIROUX de Cartierville.

L'approche de ce grand tournoi, le clou du fameux circuit des tournois O'KEEFE, constitue la preuve que la saison de golf, malheureusement trop courte chez nous, touche presque à sa fin.

En plus de son tournoi de 54 trous, pour une bourse de \$5,000, la maison O'KEEFE en a tenu quatre autres pour les pros, d'une valeur de \$2,000 chacun, ce qui a porté la valeur totale des bourses de la section professionnelle à \$14,250.

Au surplus, du côté amateur, O'KEEFE a organisé dix tournois pour les golfeurs de classes A, B et C de la province, les prix totalisant une valeur de près de \$10,000.

Le circuit O'KEEFE représente donc une somme approximative de \$25,000, ce qui en fait le plus important circuit de golf provincial commandité du pays tout entier.

Le dernier tournoi amateur de la saison sera celui du "CHAMPION des CHAMPIONS", qui se déroulera le 10 septembre au club de golf de la Vallée de Richelieu, et auquel seront invités tous les champions de clubs de la province de Québec membres de l'Association provinciale de Golf.

Depuis près de dix ans déjà, la maison O'KEEFE reste au diapason de l'essor du golf au Québec. En cette année du Centenaire et de l'EXPO, marquée d'un ralentissement dans tous les clubs, O'KEEFE a augmenté son apport.

Le premier grand tournoi pour le championnat professionnel du Québec organisé par cette brasserie remonte à 1958. A. St-Hyacinthe cette année-là, le gagnant fut nul autre que le vétéran Gerry Proulx.

L'année suivante, à LaSalle, le victorieux revenait à un autre vétéran non moins connu, Jules Huot, de Laval-sur-le-Lac. Al Johnston, qui à l'époque ne s'était pas encore lancé sur le circuit américain et qui était pro à Kanawaki, décrocha la palme à Beolieu en 1960. Jack Kay, ancien pro du club Pinegrove, connu son heure de gloire en 1961, à Beolieu également. En 1962, le tournoi retourna à St-Hyacinthe et le gagnant fut le diminutif Norman Hunt de Mont Bruno. Adrien Bigras de Rosemère fit son entrée sur la scène en 1963 à Rosemère et répéta sa victoire en 1964 à Laval-sur-le-Lac et en 1965 à St-Hyacinthe.

Luc Brien de Pinegrove tentera, cette année, de devenir le deuxième de nos pros à gagner le championnat plus d'une fois.

Larry Ouellette

DÉCISIONS "MALICIEUSES" CONTRE LES CUBAINS?

MIAMI — La radio de La Havane a accusé, mardi soir, les juges des Jeux panaméricains qui se sont terminés dimanche, à Winnipeg, d'avoir rendu "des décisions malicieuses" dans les compétitions de baseball, d'escrime, de soccer et de boxe.

L'émission en question, captée à Miami, déclarait notamment que la politique exercée une plus grande influence que

les sports aux Jeux panaméricains.

Certains juges, lorsqu'appelés à rendre des décisions décisives, avaient tendance à s'opposer aux athlètes cubains, a-t-on dit.

Notre délégation a été malchanceuse, mais malgré tout, nous avons gagné car nous avons surpassé de quatre le record que nous avions établi au Brésil.

Saut en longueur: record canadien abaissé!

ÉCLATANTE VICTOIRE DE BAMBUCK ET PREMIER GAIN DES EUROPÉENS

Le grand coureur français de l'île de la Guadeloupe Roger Bambuck a devancé ses rivaux dès le début de la course, hier soir, pour remporter les 100 mètres masculins. Il a terminé le sprint en bon trois verges en avant de deux coureurs américains qui sont arrivés deuxième et troisième.

Willie Turner est arrivé deuxième et Gerry Bright troisième, à quatre verges du meneur.

Wieslaw Maniak, de la Pologne a fini quatrième loin derrière Bambuck.

Bambuck, un jeune Noir, est étudiant en médecine à Paris.

Il s'agissait de la première victoire remportée par l'Europe dans la compétition Améri-

que-Europe qui a commencé hier et se poursuit aujourd'hui à l'Autostade de l'Expo, à Montréal.

A 8h 10 hier soir, des groupes représentant les deux équipes ont défilé dans l'autostade.

Le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, a accueilli les concurrents.

Ont également pris la parole: le colonel Jack Davis, directeur des compétitions de piste et pelouse pour l'Expo; Adrien Paulsen, directeur de la délégation européenne; Daniel Ferris, secrétaire émérite de la AAU des Etats-Unis, et le ministre fédéral du Commerce et responsable de l'Expo, M. Robert Winters.

On comptait dans le défilé

environ 50 athlètes européens et quelque 25 américains. Les autres athlètes s'exerçaient sur le terrain.

L'Autostade, qui peut recevoir jusqu'à 25,000 spectateurs, était à moitié rempli pour le lancement de la compétition Bambuck a accompli son exploit aux applaudissements de la foule.

Il a réussi le sprint en 10,2 secondes. Turner a été chronométré à 10,3, Bright à 10,5 et Maniak à 10,8.

Willie Davenport, des Etats-Unis, a entamé la série de victoires américaines dans la compétition d'ouverture, soit la course d'obstacles de 110 mètres. Il a réussi le parcours en 13,6 secondes, devançant facilement son co-équipier

Earl McCulloch en deuxième place.

Eddy Otzto, d'Italie, est arrivé troisième et Werner Trzmiel, de l'Allemagne occidentale, quatrième.

Dans les 100 mètres pour dames, l'Américaine Wyomia Tyus a devancé par un cheveu l'Européenne Irena Kirszenstein. La gagnante s'est lancée sur le fil d'arrivée pour enfin s'écraser sur la piste.

La Polonaise et l'Américaine ont toutes deux été chronométrées à 11,3 secondes. Barbara Ferrell, des Amériques, est arrivée troisième et Eva Lechocka, de la Tchécoslovaquie, quatrième.

Voici les principaux résultats de la 1ère journée.

Course d'obstacles de 110 mètres pour hommes: 1. Willie Davenport, Etats-Unis, 13.6; 2. Earl McCulloch, Etats-Unis, 13.7; 3. Eddy Otzto, Italie, 13.8; 4. Werner Trzmiel, Allemagne occidentale, 14.00.

Course de 100 mètres pour dames: 1. Wyomia Tyus, Etats-Unis, 11.3; 2. Irena Kirszenstein, Pologne, 11.3; 3. Barbara Ferrell, E.-U., 11.4; 4. Eva Lechocka, Tchécoslovaquie, 11.9.

Course de 100 mètres pour hommes: 1. Roger Bambuck, France, 10.2; 2. Willie Turner, E.-U., 10.3; 3. Gerry Bright, E.-U., 10.5; 4. Wieslaw Maniak, Pologne, 10.8.

ADD résultats piste et pelouse 400 mètres pour dames: 1. Karen Wallgren, Suisse 53.7.

2. Wilma Morris, Jamaïque, 54.0; 3. Lillian Board, G.-B., 54.6; 4. Jane Brunett, E.-U., 56.5.

400 mètres pour hommes: 1. Vince Matthews, E.-U., 45.0; 2. Lee Evans, E.-U., 45.1; 3. Andrzej Badenski, Pologne, 46.1; 4. Jan Werner, Pologne, 46.6.

Lancement du javelot pour hommes: 1. Gergely Kulcsar, Hongrie, 266.7; 2. Miklos Nemeth, Hongrie 265.10; 3. Frank Covelli, E.-U., 255; 4. Gary Stenlund, E.-U., 244.4.

Saut en longueur pour hommes: 1. Bob Beman, E.-U., 26.4 1/2; 2. Lynn Davies, G.-B., 26.3 1/2; 3. Ralph Boston, E.-U., 26; 4. Max Klaus, Allemagne de l'Est, 23.10 1/2.

Les trois premiers concurrents ont abaissé le record canadien de 24-11.

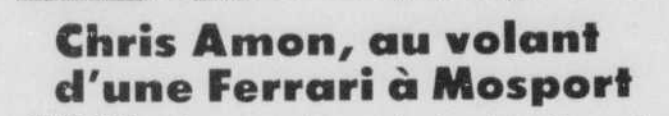
Voici les principaux résultats de la 1ère journée.

Chris Amon, au volant d'une Ferrari à Mosport

TORONTO — Le nom magique de Ferrari, un des plus sensationnels et des plus prédominants des courses d'automobiles, est inscrit à l'épreuve du GRAND PRIX Player's DU CANADA et le Néo-Zélandais Chris Amon

prendra le volant d'une voiture de cette marque le 27 août, au parc Mosport.

Agé de 24 ans, Amon devient le 11ème conducteur à entrer en lice dans la course de 220 milles de formule 1.



LES RIDERS OUVERT LA SAISON EN TRIOMPHANT DE JUSTESSE DES ESKIMOS D'EDMONTON 28-25

Ottawa — Les Rough Riders d'Ottawa ont ouvert une nouvelle saison de football dans l'est du pays, hier soir, en re-

cevant les Eskimos d'Edmonton de la Conférence de l'Ouest de football.

La joute a donné lieu à une

fin dramatique alors que les Eskimos ont amorcé un brillant raliement, dans les dernières minutes du match pour ainsi changer une défaite humiliante en victoire morale sur les puissants Rough Riders.

Ottawa a remporté le match au compte de 28 à 25 et c'est véritablement la brigade défensive de l'équipe qui a sauvé cette première victoire des champions de l'Est du pays en n'offrant aucun quartier aux Eskimos, habilement dirigés à l'attaque par Frank Cosentino, l'ancien quart-arrière des Tiger-Cats de Hamilton.

Cosentino a surpris plus d'un observateur en réussissant une performance éclatante à la tête de son équipe. Dans les derniers moments du match, en particulier, alors que les Rough Riders menaient 28-18 et semblaient assurés de la victoire, Cosentino a rebondi en complétant des passes à Perkins pour enregistrer un dernier toucher et donner les premiers espoirs de victoire à l'équipe. Malheureusement, il ne restait que 18 secondes dans la partie et c'était nettement insuffisant pour arracher un gain contre une équipe aussi puissante, autant offensivement que défensivement, que les Rough Riders de Frank Clair.

La charte à Blue Bonnets

Table with 3 columns: Course, Conditions, and Results. Includes entries for PREMIERE COURSE, DEUXIEME COURSE, etc.

Table with 3 columns: Course, Conditions, and Results. Includes entries for QUATRIEME COURSE, CINQUIEME COURSE, etc.

Table with 3 columns: Course, Conditions, and Results. Includes entries for SEPTIEME COURSE, HUITIEME COURSE, etc.

Table with 3 columns: Course, Conditions, and Results. Includes entries for DIXIEME COURSE, ONZIEME COURSE, etc.

Table with 3 columns: Course, Conditions, and Results. Includes entries for TREIZIEME COURSE, QUATORZIEME COURSE, etc.

Table with 3 columns: Course, Conditions, and Results. Includes entries for SEIZIEME COURSE, DIX-SEPTIEME COURSE, etc.

Table with 3 columns: Course, Conditions, and Results. Includes entries for DIX-HUITIEME COURSE, DIX-NEUFIEME COURSE, etc.

Table with 3 columns: Course, Conditions, and Results. Includes entries for VINGTIEME COURSE, VINGT-ET-UNIEME COURSE, etc.

HOUSTON CINCINNATI 3 7

Houston 000 000 021-3 6 2 Cincinnati 000 001 018-1 10 1

CHICAGO 2 DETROIT 4

Chicago 000 001 010-2 7 1 Detroit 101 002 003-4 3 6

BOSTON 5 K-CITY 1

Boston 001 001 000-5 7 1 Kansas City 000 000 010-1 7 2

JOCELYNE BOURASSA MÈNE PAR 3 COUPS

DUNBAR, Ecosse Reuters — L'ancienne championne du Canada Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, Québec, menait par trois coups, hier, après la deuxième ronde de l'Omnium écossais pour jeunes filles de moins de 21 ans.

Mlle Bourassa, championne du Canada en 1965, a pris les devants sur sa rivale dans le medal play en affichant deux rondes de 77 pour un total de 154.

Ann Hughes, du Pays de Galles n'a pu faire mieux que 157 pour les trois rondes.

Sandra Post, 19 ans, d'Oakville, Ontario, championne junior du Canada au cours des trois dernières années, était à cinq coups de la tête et occupait la quatrième place.

Pamela Miller, d'Oshawa, Ontario, championne au championnat canadien junior cette année, a affiché une tenue de

160 coups. Venait ensuite Jane Kirkpatrick, une étudiante de Toronto âgée de 19 ans.

Au cours de la seconde ronde, Mlle Bourassa a joué les neuf premiers trous en 41 coups malgré un neuvième trou de sept coups, ayant raté son départ pour ensuite frapper à deux reprises à court du vert.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

Agée de 20 ans, l'étudiante en éducation physique s'est cependant ressaisie au deuxième trou pour afficher une excellente tenue de 36 coups, et ce, bien qu'elle ait raté un rouble de deux pieds pour son birdie au 10e. Elle a réussi des birdies au 14e et au 18e.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION Brevets d'invention MARQUÉS de COMMERCE

Marion, Robic & Robic Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND Montréal, 25 288-2152

ÉLECTRICIEN Entrepreneur-électricien Jean K. Malouf Inc.

Entretien - Réparations RA. 1-9630 6305, 25 ave. Rosemont

ASSURANCES EN ASSURANCES POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER

Horace Labrecque & Fils Limitée (fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL Tél. 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

15e TRIOMPHE DE JENKINS!

CHICAGO — Le lanceur Ferguson Jenkins a limité les Pirates de Pittsburgh à quatre coups sûrs, hier après-midi, en conduisant les Cubs de Chicago à un gain de 6 à 0, dans la première partie d'un programme double.

Il est ainsi devenu le premier lanceur gagnant de plus de 15 victoires dans la ligue Nationale de baseball, cette année. Il a hier retiré neuf frappeurs au bâton et il n'a alloué aucun but sur balles.

PITTSBURGH 10 CHICAGO 6

Pittsburgh 010 041 004-10 3 3 Chicago 002 021 010-4 10 1

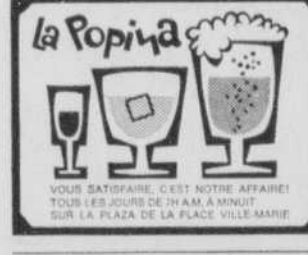
Law, McBean & Sanghetti, Culp, Macken 3, Hartman 6, Stoneman 7 et Handley, G. — McBean, 3-2, P. — Stoneman, 6-2.

Créants — Pittsburgh, Luptow 4, Chicago, Jones 2.

METS 5 BRAVES 1

Atlanta 001 000 000-1 8 0 New York 400 001 001-5 5 1

Chicago 000 000 000-0 4 1 Chicago 001 104 003-6 8 0



Votre satisfaction, c'est notre affaire! TOUS LES JOURS DE 11 H. À 11 H. 30. SUR LA PLAZA DE LA PLACE VILLÉMARIE



LE SEC DES SECS Corby's EXTRA DRY LONDON DRY GIN

DANS LA BOUTEILLE QUI NE GLISSE PAS

H. Corby Distillery Limited Montréal

Du 5 étoiles à ce prix-là... Ce n'est pas possible!

Advertisement for PAARL cognac featuring a glass and text: C'est tout à fait possible. Il suffit de demander du Brandy Paarl 5 étoiles pour le constater. Il se vend à un prix qui surprend les plus avisés. Et quel Brandy! Soigneusement vieilli — tout comme les meilleurs cognacs — dans des fûts de chêne provenant du Li-

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

LA PLUIE MET UN FREIN AU "GARDEN PARTY" DU MONKLAND

Par J. Paul COFSKY

La pluie a mis un ferme "halte-là" aux matches de deuxième ronde des championnats canadiens de tennis hier au club de tennis Monkland, faisant exception toutefois pour la finition d'un match de simples chez les hommes et de cinq rencontres chez les dames, terminées en vitesse sous les signes d'orages promis et menaçants.

L'Américain Lester Sack a causé une réelle surprise en éliminant Jaideep Mukerjea, de l'Inde, quatrième favori du tournoi.

Sack et l'huile d'olive

Lester Sack, des Etats-Unis, est un joueur qui passe presque inaperçu des spectateurs, tant son style est classique, régulier et sans effort.

Seuls ses adversaires se rendent compte, et vite, que ses "passing shots" ont valeur de marteau-pilon et que son coup de revers à l'huile d'olive, tient beau coup plus du coup de sabre que d'un coup d'épée dans l'eau. Il compte placement après placement de ce revers que tous semblent sous-estimer.

Et le dernier à y avoir goûté n'est nul autre que Jaideep Mukerjea, vedette internationale, et quatrième favori du tournoi.

L'opinion de Robert Bédard

Bédard et ce n'est nul autre que Robert Bédard qui me confirmait cette opinion au sujet de Sack. A la remarque que je lui faisais que Sack semblait toujours déjouer les pronostics faits à son sujet, parce que trop souvent on sous-estimait le calibre de son jeu, il me répondit: "Pas moi, je te le jure; à chaque fois que je regarde une feuille de tirage, je scrute le tableau pour voir si on est dans la même section. Quand il est en haut et que je suis en bas ou vice versa, je suis heureux. Autrement je crains toujours le pire. Un vrai poison que cet oiseau-là!"

Ce qui prouve la réelle valeur de ce joueur, à n'en pas douter.

Un autre poison que Robert Bédard devra affronter aujourd'hui, la température aidant, est Torben Ulrich, du Danemark, un gaucher au style décevant, que Bédard avait déjà battu il y a exactement dix ans, à Wimbledon.

Souhaitons que l'histoire se répète aujourd'hui.

Simple masculin - second tour:

Lester Sack, E.U. bat Jaideep Mukerjea, Inde, 7-5, 3-6, 6-2, 1-6, 6-2.

Simple féminin - Second tour:

Olga Montano, Mexique, bat Benita Senn, Toronto, 5-7, 6-2, 6-1; Vicki Berner, Vancouver, bat Judith Leong, Hawaii, 2-6, 6-2, 6-2; Kathy Harter, E.U. bat Penny Sparring, Toronto, 7-5, 6-4.

Doubles masculin - 1er tour:

Pudlickombe-Kelly battent Bouffard-Soucy par forfait.

Doubles masculin - seniors:

Bardley-Muir battent Chartrand-Rodricks, 6-4, 6-3; Barta-Chad battent Guay-Molier, 6-1, 3-6, 6-3; Cooke-Talbot battent Roberts-Barville, par forfait; Giguère-Nordstrom battent Philpott-Leleuvre, par forfait.

Contrats à Vadnais et Grenier

Le vice-président et gérant général du Canadien, Sam Pollock, a annoncé aujourd'hui que les jeunes recrues Carol Vadnais, un joueur de défense et Lucien Grenier, un ailier droit, avaient tous deux accepté les offres du Canadien pour la saison à venir.

Vadnais, 21 ans et export-couleur du Canadien junior, a joué avec les Apollos de Houston de la Ligue Centrale Professionnelle la saison dernière avant de venir terminer la saison avec le club de Blake. Il a pris part à 11 joutes dans la LHN et aussi à une joute des séries pour la coupe Stanley. On lui prête d'excellentes chances de se tailler un poste régulier chez les Habitants.

Grenier, âgé de 20 ans et natif de Malartic, Qué., est un ailier droit qui lance à gauche. Il a lui aussi joué à Houston l'an dernier même s'il aurait pu alors être encore éligible chez les Juniors. On le considère comme un des plus brillants jeunes prospects de l'organisation locale.

Défaite des Castors: 21-13

VERDUN - Les Castors de Montréal, de la ligue Continentale, ont perdu hier après-midi un match d'exhibition au compte de 21 à 13 aux mains des Rifles de Toronto, de l'instructeur Jackie Parker. Le quart-arrière Dunn Marteen a gagné 161 verges par la passe alors que les Torontois, avec trois quart-arrières différents, n'ont réussi à gagner que 87 verges par la voie des airs.

Au sol, Toronto a gagné 197 contre 146 pour les Castors.



Jaideep Mukerjea



Une enquête de Lucien Laverdure

Faye Urban, de Windsor, est ce que l'on pourrait appeler "L'Eau vive" du tennis canadien. C'est même plus que ça, c'est le joyau du tennis canadien et elle y a pleinement droit, étant la seule à avoir jamais atteint les quarts de finale de la fameuse classique de Wimbledon.

Aucun joueur ou joueuse avant elle au Canada n'a réussi cet exploit. Faye, cette lée du sourire et expéglie autant que charmant lutin des courts, avoue qu'elle voudrait jouer à l'année longue dans tous les tournois internationaux. Elle déclare jouer régulièrement d'avril à septembre, mais souligne que ce n'est pas de cette façon qu'elle pourra s'affirmer pleinement.

Faye révèle le fait que l'Association canadienne se soucie fort peu de savoir si elle continue de jouer au cours des six autres mois de l'année.

"Être aidée pendant six mois est bien beau, de dire Faye, mais ce n'est pas suffisant pour s'améliorer au point de vue tennis de calibre international. On apprend, mais on ne peut pas se développer pleinement".

Faye fait le plus grand éloge de son instructeur Jim Bentley, de Toronto. Chaque fois qu'elle le voit, elle pratique une couple de semaines avec Bentley et s'améliore de tournoi en tournoi par la suite.

Cette perle du tennis canadien est tellement intéressée dans l'amélioration de sa technique, de son style et de la pleine maîtrise de ses coups qu'elle a peu de temps pour aller voir jouer les autres.

C'est ainsi par exemple, qu'à ma question de savoir quel était son choix des cinq meilleurs tennismen au monde, elle m'avoua candidement:

"Why, Lucien... je n'ai jamais le temps d'aller voir jouer qui que ce soit, comment veux-tu que je fasse un choix. J'irai plus loin en te confessant que je n'ai même jamais vu jouer Rod Laver ou Ken Rosewall!"

A ce stage des procédures, j'ai failli avoir une syn-copie; pensez-vous, quel qu'un qui m'avoue n'avoir jamais vu évoluer mon idole, Ken Rosewall!

Toutefois, devant les succès de Faye, je me demande sinistrement si quelques jours n'auraient pas intérêt à pratiquer plus et à regarder moins souvent les autres jouer. Ou serait-ce que le charme de Faye peut nous faire préférer Windsor à l'Australie?

Seaver encaisse sa onzième victoire

NEW YORK - Les Mets de New York ont compté à quatre reprises en première manche, hier, pour enfin remporter une victoire de 5-1 aux dépens des Braves d'Atlanta qui n'ont réussi que huit coups sûrs contre le lanceur Tom Seaver.

Pour Seaver, il s'agissait de sa 11e victoire contre huit défaites. Il n'a accordé que trois

coups sûrs après la quatrième manche.

Les Mets, au cours de la saison, ont ainsi remporté sept victoires aux dépens des Braves contre deux défaites seulement. Atlanta 001 000 000 1 8 0 New York 400 001 01X 5 9 1

Carroll, Rakow 2 Kelley 4 Ritchie 6 Raymond 7 et Torre; Seaver et Goossen. G. Seaver 11-8. P. Carroll 4-8.

UN TRIOMPHE DE COWAN À VICTORIA

VICTORIA - L'Afrique du Sud a perdu son premier match contre le Canada, hier, mais est revenue à la charge pour battre les Canadiens à deux reprises au quatrième tournoi de golf du Commonwealth.

Les pays sont représentés par six joueurs. C'était hier la deuxième journée de cette compétition rotation d'une durée de cinq jours.

Par ailleurs, l'Australie a remporté deux de ses trois matches contre la Grande-Bretagne. La Nouvelle-Zélan-

de ne jouait pas hier.

Gary Cowan, de Kitchener, Ontario, et son co-équipier Keith Alexander, ont eu raison de l'équipe sud-africaine composée de David Symons et Cormie Du Toit, 4 et 3.

Cette équipe canadienne a terminé la ronde un point sous la normale, malgré le putting plutôt faible de Cowan.

Les Sud - Africains Derek Kemp et Hugh Baloochi ont défait Nick Westlock, de Burlington, Ontario, et John Johnston, de Vancouver, 2 et 1.

TERRAINS DE CHOIX AU BORD DU:
Lac Notre-Dame
Grand lac naturel dans les Laurentides près de Montford, 6 milles passés Marin Heights.
S'adresser: M. Jeannotte
387-3757
14-8-67

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE
Jeune fille ou dame demandée, bonne éducation, expérience des enfants et de la maison, chambre privée, excellent salaire. St-Bruno Tél. 653-3256 11-8-67

AUTO À VENDRE
Véritable prix d'abaïne. Ford Fairlane 1963, 2 portes, en bonne condition, particulier. S'adresser 4584 Papineau, Tél. 527-9861. J.N.O.

À VENDRE
Meubles antiques, 3 sièges 17e siècle anglais, 1 trône vénitien 16e siècle, 1 table style espagnol. Particulier. M. Lemieux LA 6-9251 et 731-7251.

CHAMBRES À LOUER
à 10 minutes, Expo 67, chambres accommodant 4 à 6 personnes. Stationnement. Écrire Mme J. Labonté, 799 rue Dollard, Longueuil P.Q. 14-8-67

Chambre et pension pour institutrice ou infirmière, dans N.D.G. Références exigées. Lire pour septembre. Tél. 488-4879. 11-8-67

COURS PRIVÉS
COURS D'ESPAGNOL
Pour débutants par groupe de 10 élèves. Les cours débuteront le 28 août
Tél. 937-6800 12-8-67

DEMANDE D'EMPLOI
Jeune dame désire enseigner dans école élémentaire ou maternelle, 10 années d'expérience dans l'enseignement. Écrire Case 41 Le Devoir. 14-8-67

DÉMÉNAGEMENT
ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421 J.N.C.

EXPO 67 À LOUER
EXPO 67, 15 minutes par métro, 2 chambres accommodant 4 personnes. Écrire, Mme J. Grenier, 268 rue de Labonté, Longueuil, P.Q. J.N.O.

DIVERS
TOP MART INC., 15 est. rue Ste Catherine, Tél. 845-0401. Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Tuxedo 30, complets en terylène \$25; complets tissu peigné \$10, \$20, \$30; im-fermeables \$8, \$10, \$15; vestons de port \$10, \$15; coupe-vent et nylon 3.50; pantalon \$3, \$6.50, etc. J.N.C.

LOGEMENTS À LOUER
Haut Anjou, site très attrayant, tour de chemin, bas Duplex neuf 5 1/2 appartements, sous-sol fini, garage, terrasse, \$165.00, jour 721-9630, après 6 hrs 376-3447. 28-8-67

LOGEMENT EXPO 67 DEMANDÉ
Dame avec 2 garçons 13 et 14 1/2 ans, cherche chambre ou logement pour 7 jours débutant le 17 ou 18 août. Maximum \$75, par semaine. Prés transport à l'Expo, douche et accessoires pour préparer de légers repas. Mrs. I. Rosenstack, 821 Ash St. Winnipeg 9, Manitoba. 11-8-67

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
Argent sur propriété, 1ère et 2e hypothèque 7% ou plus. 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉ À VENDRE
Outremont, Duplex neuf, avec possibilité de bureaux, pour professionnels 6 1/2-7 1/2-2 1/2-\$65,000. Tél. 272-6738. 28-8-67

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pailotes, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR - SPÉCIALITÉ - Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUIZOT Tel. 388-2532 J.N.O.

CONTACT

Roger LABONTÉ

Une justice ouatée!

L'Union cycliste du Québec ne sort point grandie du triste incident Breil-Marinoni qui vient de donner lieu à la démission du premier comme directeur (lère année) de l'organisme québécois qui, pourtant, ne peut se permettre le luxe de perdre les services bénévoles et dévoués de personnage aussi vendu à la cause du cyclisme que Breil.

C'est une honte que l'UCQ ait préféré complaisamment le culte de la vedette à une défense honnête de son propre directeur dans cet incident qui jette une ombre au tableau des réussites éclatantes de l'organisme, pour la première fois cette saison, peut-on dire.

Je dis qu'on a préféré le culte de la vedette, parce qu'il est bien connu que l'UCQ a retardé de plus d'un mois sa décision quant à la sanction à prendre contre la tête forte qu'est Marinoni, dans le seul but de s'assurer la présence de ce dernier dans le Tour cycliste de la Nouvelle-France.

On ne s'étonne plus cependant de l'importance que l'on confère au sieur Marinoni, au sein de l'UCQ, quand on sait que trouvé coupable de l'offense qu'on lui reprochait (avoir frappé un officiel au su de tout le monde) il ne lui fut imposé que l'empêchement de ne participer qu'à une seule course de fin de semaine.

Jusqu'à l'incident, ami personnel de l'Italien, c'est en outre aux deux titres d'officiel et journaliste (à ses heures) que Charles Breil s'en était allé reconforter Giuseppe Marinoni, à quelques heures de la fin du Tour du Québec. Pour le remerciement de cette condescendance amicale, Marinoni ne devait trouver alors rien de mieux que de lui flanquer son poing au visage!

Si dorénavant ce doit être le genre de tolérance dont doit faire preuve l'UCQ envers ces "grandes vedettes" (?) du vélo afin de s'assurer leur concours dans différentes épreuves d'importance, aussi bien dire tout de suite qu'elle risque, par son manque de maturité, de voir se reproduire de ces incidents aussi regrettables qu'inadmissibles.

Réglé "en famille"...

L'Association cycliste canadienne aurait pu intervenir dans le conflit si Charles Breil en avait appelé de la décision de l'UCQ, de si peu sévir envers Marinoni. Mais l'organisme national ne l'a pas fait parce que l'incident, d'abord, ne relevait pas de sa juridiction et qu'en outre, Breil a préféré régler ses comptes "en famille" à l'intérieur même de l'UCQ. Il a, de vant le peu d'appui qui lui fut donné, pris la seule décision qui lui incombait de prendre: donné sa démission de l'UCQ. Gentilhomme dans toute l'acceptation du terme, Breil toutefois sort de cet incident sans doute le plus malheureux de tous. Pour lui, c'est certain, l'honneur est sauf, mais le cyclisme sera le véritable perdant.

Quant à Marinoni, tout le monde sait déjà qu'il n'est plus le Marinoni, le cycliste s'entend, qui eut l'occasion de se couvrir de gloire l'an dernier au Québec. Il n'a remporté que deux courses, cette saison, et deux étapes dans le Tour de la Nouvelle-France.

C'est, somme toute, assez révélateur de la forme physique qui est sienne, cette année. Ceci peut aussi expliquer une foule de choses au sujet de son comportement, en course et hors-course, notamment son emportement matinal à l'endroit d'un ami qui ne lui avait jamais fait défaut, même dans l'organisation de son propre commerce de tailleur, Charles Breil. Ce sont des choses que peu savent mais qu'il convient de dire, face au triste incident qui a conduit au départ de Breil de l'UCQ.

Marinoni n'est pas le seul à constater son peu de conditionnement physique, cette année. D'autres cyclistes plus jeunes connaissent aujourd'hui l'handicap de l'Italien et c'est devenu monnaie courante de voir ces jeunes éclipser le grand champion d'Italie (?) en course. La difficulté, c'est que Marinoni ne sait pas vieillir... dans la dignité. Peu, en tout cas, lui pardonneront sa dernière gaffe monumentale. On se souviendra aussi, comme d'un mauvais jour, de ce manque de sérieux de l'UCQ qui se veut un organisme qui se respecte.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
LUCIEN DAHMÉ, C.A.
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencé
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADLION, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Jean Orligny, C.A.
Louis P. Morin, C.A.
Pierre J. Séguin, C.A.
André St-Arnaud, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Jacques Lathéroulle, C.A.
Jacques Carrière, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Michel Morand, C.A.
Paul E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Jean-J. Lecroquis, C.A.
André Massé, C.A.
Paul André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Ménard, C.A.
André Roussel, C.A.
Jean-J. Lecroquis, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. R. Dawson, C.A.
D. P. Atkins, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. G. Hogg, C.A.
L. Graves, C.A.
J. F. Lewis, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
A. C. Shookell, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.
C. A. Poirant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Garbar, C.A.
P. Galarneau, C.A.
D. Huard, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés
Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Albert Gagnou, C.A.
Benoît Sylvain, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Émile Mallette, C.A.
Émilien Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Jean Favoine, C.A.
Clément Duchêne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Marcel Moreau, C.A.
Paul E. Bonnier, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Tréhan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gauthier, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Jean-Guy Judd, C.A.
Pierre Pharamand, C.A.
Paul A. Michaud, C.A.
Denis Ménard, C.A.
Roger Jossinette, C.A.
Jean Faucher, C.A.
Gilles Beaudoin, C.A.
Léon Côté, C.A.
Henri Bourgeois, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbeault, C.A.
Viviane Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
André Cloutier, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
René Auger, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Jean Pilon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Louis Lavigne, C.A.
Jean M. Allard, C.A.
André Lesage, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Paul Gauthier, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

Ça, c'est un vrai!
son plaisir, c'est un sport moderne, fascinant, aux sensations vives. Il aime l'aventure. Et sa détente, c'est une bière du même genre: riche et savoureuse. Pour lui, une vraie bière, c'est une Molson

Y a pas d'erreur, c'est la meilleure!

Menace de scission à la conférence de solidarité de la Havane Cuba critique la politique commerciale de l'Union soviétique en Amérique latine

LA HAVANE — Au moment où les délégués des partis communistes et des mouvements de guérilla en Amérique latine s'approprient à adopter le communiqué final de la conférence de solidarité latino-américaine le secrétaire du parti communiste cubain, M. Armando Hart, a prononcé un important discours et présenté une nouvelle proposition, critiquant indirectement la politique commerciale de l'Union soviétique en Amérique latine.

Cette résolution, qui a surpris tant les délégués que les observateurs réunis à la Havane depuis le 31 juillet, a remis en question tout le sens de cette conférence et menaçait, une fois de plus, de faire éclater l'Organisation de solidarité latino-américaine (OLAS) avant même que celle-ci soit officiellement née.

Tout au long de la conférence en effet, il avait fallu déployer des efforts considérables de diplomatie pour éviter l'affrontement définitif entre les partisans de la ligne modérée, principalement les partis communistes, sous la direction du PC chilien, qui suivent la ligne de Moscou, et les "durs" avec à leur tête

les délégués des mouvements de guérilla du Venezuela et de Colombie.

Longtemps, les observateurs avaient cru que la délégation cubaine, soucieuse d'éviter l'éclatement de l'OLAS, jouerait un rôle de médiateur bien que les Cubains se soient à plusieurs reprises montrés partisans de la ligne dure.

Mardi soir, selon des informations de sources fiables, cette théorie pouvait encore se vérifier à la lumière du texte qui devait servir de communiqué final de la conférence, communiqué qui, tout en

accordant la primauté à la lutte armée reconnaissait que d'autres formes de lutte pouvaient être envisagées dans certains pays.

La présentation de la résolution cubaine, a remis en cause le compromis ainsi réalisé et plusieurs délégations, dont celles des partis communistes du Chili, du Pérou, de l'Équateur et de l'Uruguay ont menacé de quitter la conférence si la résolution était approuvée.

Hier soir, on ignorait encore les résultats du débat à huis clos qui a fait suite à la présentation de la résolution cubaine.

D'autre part, une résolution approuvée en comité et qui devait être discutée et approuvée en session plénière, hier, condamne la prochaine réunion des ministres américains

des affaires étrangères destinée à étudier la plainte déposée par le Venezuela contre l'immixtion de Cuba dans sa politique interne.

L'OLAS estime que la prochaine conférence des ministres des affaires étrangères constitue "une nouvelle tentative pour établir des conditions permettant de justifier une agression contre Cuba", elle rappelle également que l'OEA est "l'instrument préféré de la politique interventionniste de l'impérialisme nord-américain". La résolution rédigée à ce sujet affirme que la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères, sous le prétexte d'étudier la plainte vénézuélienne, prétend "officialiser" la force interaméricaine de paix et lance un appel à tous les "combattants latino-américains" pour qu'ils liquident l'OEA.

Haiti: une junte serait prête à prendre la relève du régime Duvalier, fortement ébranlé

SAINT DOMINGUE — Le régime haïtien serait à tel point ébranlé que, selon des voyageurs arrivés à Saint Domingue, une junte militaire aurait été envisagée à Port-Au-Prince en vue de prendre le pouvoir dans le cas où le président Duvalier abandonnerait ses fonctions ou serait renversé. Cette junte serait dirigée par le colonel Jacques Garcia, commandant en chef de l'armée, secondé par neuf officiers subalternes.

L'abandon du pouvoir par "Papa Doc" pourrait se produire dans les circonstances suivantes: A) démission spontanée. B) coup d'Etat déclenché par les "tonton macoutes". C) Révolte civile. D) Assassinat.

On pourrait aussi envisager, selon les milieux diplomatiques de Saint Domingue, la possibilité d'une renonciation provoquée par une pression de l'O.E.A. (Organisation des Etats américains) similaire à celle qui fut exercée contre Rafael Trujillo

lors de la conférence des ministres des affaires étrangères de San Jose de Costa Rica. D'autre part, d'après certaines versions d'origine haïtienne, le président Duvalier serait disposé à céder la place, à la condition que ceux qui le remplacent ne soient pas ses ennemis. Enfin, dans les milieux des exilés haïtiens de Saint Domingue, on estime que cette prétendue junte militaire n'est qu'un stratagème inventé par le dictateur pour continuer d'exercer le pouvoir tout en restant hors du palais.

Les diplomates haïtiens à Saint Domingue, y compris le nouvel ambassadeur Fritz Moise, qui a présenté mardi ses lettres de créance, affirment que la situation est calme dans leur pays. Mais les exilés assurent qu'il n'en est rien et rapportent à l'appui de leurs affirmations les faits suivants: Les exécutions secrètes ont repris la semaine dernière. Pendant la période de couvre-feu, qui a duré huit jours, dix-huit

civils qui avaient été arrêtés ont été passés par les armes, et plus de cent sont encore en prison. Grâce à des sauf-conduits obtenus par des ambassades latino-américaines à Port-Au-Prince, 66 épouses et enfants mineurs d'hommes politiques et de militaires réfugiés dans ces ambassades sont partis pour l'exil, ainsi que 56 femmes et enfants apparentés. Comme cela a déjà été annoncé (mais non confirmé), le père du colonel Dominique, gendre du président Duvalier, a été fusillé dans sa prison. Deux détenus, que l'on croit espagnols, ont été exécutés sous l'accusation d'avoir fomenté la révolte parmi les dix-neuf officiers de l'armée passés par les armes en mai dernier. Quatre autres hommes, qu'on suppose être anglais, sont incarcérés depuis un mois sous l'accusation de comploter le renversement du régime. Ces six étrangers auraient été appelés à Haiti par le président Duvalier comme experts économiques.

Israël: arrestation de plusieurs terroristes et résistants arabes

TEL AVIV — Deux personnalités arabes de Jérusalem — un avocat, Me Tahabub Hafez, et le directeur d'une compagnie d'assurances, M. Musa El Bittar — ont été arrêtés à la suite de l'enquête menée par la police israélienne au sujet de la grève générale des Arabes de Jérusalem le 7 août.

bres de cette organisation, en particulier celle d'un de leurs chefs, M. Jafar Isa Awad, dans un camp de réfugiés palestiniens près de Bethléem.

Les mesures de répression prises par Israël coïncident avec les derniers événements, comme la grève de Jérusalem, plutôt qu'avec une reprise de l'activité terroriste dont on ne signale que peu de cas. Ces mesures manifestent une volonté de retour à une politique de fermeté. Les Israéliens ont en effet été frappés par la recrudescence des appels de la radio jordanienne à la désobéissance civile.

A ce propos, la presse israélienne souligne que ces

appels risquent de compromettre le retour des réfugiés palestiniens "qu'Israël avait acceptée à titre surtout humanitaire".

D'autre part, les émissions de la radio israélienne en langue arabe ont mis en garde les Jordaniens contre "les dangers" représentés pour eux par ces appels à la résistance. Enfin, dans la ville de Gaza, les autorités militaires israéliennes ont fait sauter une maison où des armes et des munitions avaient été découvertes. Cette opération a été réalisée suite aux mesures visant à obliger les habitants de Gaza à livrer les armes qu'ils possèdent encore en quantité importante.

Le procès est reporté à octobre

Le complot contre les leaders noirs modérés:

Le procès des 17 Noirs accusés d'avoir ourdi un complot d'assassinat contre un certain nombre de leaders noirs qu'ils estiment être par trop modérés, procès qui devait être entamé hier matin à New York, a été remis au 24 octobre.

Plus de 200 Noirs encombraient bien avant l'ouverture de la séance les couloirs du tribunal du quartier de Queens, une grande partie d'entre eux s'y étant rendus à la suite des appels lancés dimanche dernier par M.H. Rap Brown, le président du comité de coordination des étudiants non violents qui avait affirmé au cours d'une allocution dans le même quartier de Queens: "Si l'on se rend compte que les seuls visages noirs devant le tribunal ne sont que ceux des défenseurs, à coup sûr on vous enlèvera vos héros".

C'est à la suite de la demande de la défense que le procès a été remis, les avocats des 17 prévenus ayant demandé du temps supplémentaire pour préparer leurs dossiers.

Deux des prévenus sont accusés d'avoir comploté en vue de l'assassinat de M. Roy Wilkins, président de l'association nationale pour le progrès des gens de couleur - N.A.A.C.P. - et de M. Whitney Young, président de la ligue urbaine, autre organisme qui se voue à la défense des intérêts des minorités noires aux Etats-Unis.

Selon les allégations de la police, les 17 prévenus, qui ont été arrêtés le 21 juin dernier, seraient affiliés au "mouvement d'action révolutionnaire" - le RAM - organisme qui, ainsi que son nom l'indique, prêche la révolution pour obtenir, pour les Noirs, l'égalité avec les Blancs. Le "RAM" a été fondé en 1964 par un ancien président de la NAACP, M. Robert Williams, qui, actuellement, se trouverait en Chine.

Un grand nombre d'armes auraient été découvertes au domicile des prévenus par la police.

WASHINGTON — Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a confirmé au cours de sa conférence de presse quotidienne, que les Etats-Unis maintiennent leur veto à la vente par la Grande-Bretagne de six bombardiers "Canberra" au Pérou.

Malgré la rupture avec Moscou, l'économie et la technologie chinoises ont progressé

TOKYO — Les dirigeants de la Chine populaire ont dans l'ensemble réussi comme ils s'en étaient vantés après leur rupture avec Moscou à transformer ce grave problème en une occasion de progrès. Tel est le commentaire des experts japonais à la suite de la publication à Moscou de statistiques illustrant la chute dramatique des échanges

ces sino-soviétiques depuis 1960.

Le succès de la Chine dans le domaine nucléaire et balistique en est une illustration frappante, estimée-t-on dans les milieux compétents du gouvernement japonais.

Dans ce domaine, l'aide soviétique avait cessé dès 1959. Pourtant la Chine est d'ores et déjà en mesure d'atteindre le Japon avec un missile porteur d'une ogive atomique, et elle a étonné le monde, il y a deux mois, en faisant exploser un bombe à hydrogène.

A la fin de l'année dernière, la Chine a lancé une fusée porteuse d'une ogive atomique de l'est de la province de Kansu à Lopnor dans le Sin-

kiang, une distance d'environ 500 km. — assez pour atteindre le Japon. Les experts japonais estiment que la Chine a réussi à produire des missiles de portée moyenne en quantités substantielles.

Ces missiles ne sont pas encore capables de transporter des bombes à hydrogène, et la production de missiles intercontinentaux n'a pas encore dépassé le stade expérimental. Toutefois, il n'y a aucune raison de douter que la Chine produira des missiles intercontinentaux d'ici à 1970, comme le prédisent les experts américains — si ce n'est plus tôt encore.

Selon les mêmes sources, voici quelles seraient les performances de la Chine dans quelques secteurs essentiels:

Transports automobiles et ferroviaires: la Chine peut maintenant produire ses propres locomotives, et sa production de véhicules automobiles, spécialement de camions, a augmenté considérablement depuis 1962. Presque toutes les provinces de Chine sont maintenant capables à tout le moins de produire des pièces détachées et d'assurer la réparation des véhicules. Les importations ne semblent plus jouer un rôle essentiel: par exemple la Chine a conclu avec une firme française un contrat pour l'importation de 500 camions, mais certaines usines chinoises peuvent en produire cinq fois autant.

La construction de routes semble progresser, spécialement dans les secteurs stratégiques (par exemple du Tibet vers le Pakistan oriental). Toutefois, la construction de voies ferrées semble constituer pour l'économie un important goulot d'étranglement, sans qu'on en connaisse les raisons.

Avions: depuis le début de 1964 de nombreux rapports indiquent que la Chine peut maintenant produire non seulement des avions type "Mig-17" ou "Mig-19" mais même du type "Mig-21". Récemment, un rapport vérifiable indiquait que la Chine pourrait produire de 12 à 20 "Mig-21" par mois dans une seule usine.

Pour les gros bombardiers, la Chine ne fait pas d'effort parce qu'elle vise un objectif plus ambitieux, les missiles intercontinentaux, de même que dès le début de ses recherches nucléaires elle s'est concentrée sur la production d'uranium 235 nécessaire pour les bombes à hydrogène.

Navires: la capacité de production augmente, spécialement dans la région de Changhaï, mais c'est encore un point faible. Les experts japonais estiment que la Chine peut produire des bateaux allant jusqu'à dix mille tonnes. Il est possible qu'elle puisse produire des sous-marins: selon certains rapports elle disposerait déjà d'une dizaine de sous-marins sortis de ses chantiers, mais il y a peu d'informations sûres dans ce domaine. En tout cas, il est douteux qu'il puisse s'agir de sous-marins capables de lancer des missiles.

Ordinateurs: on sait que les Etats-Unis ont accusé la Grande-Bretagne, l'Allemagne et même le Japon de lui en fournir, le plus souvent par les moyens détournés. C'est probablement là le secteur le plus important où la Chine n'ait pas encore pu échapper à sa dépendance de l'étranger.



LA PARTIE LA PLUS IMPORTANTE DE VOTRE TÉLÉPHONE... C'EST LA RÉPONSE!

Assurez une réponse à chaque appel 24 heures par jour, 365 jours par année avec le SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUE **T.A.S.**

Service résidentiel ou commercial, courtois et bilingue 866-6921

Si vous voulez manger n'importe quoi, allez n'importe où.

Mais si vous cherchez une aventure gastronomique, venez au **KON-TIKI**

Au Kon-Tiki, un des restaurants les plus extraordinaires en Amérique, vous pénétrez dans une atmosphère d'exotisme tropical et le menu alléchant de mets polynésiens vous met en appétit. La salle "Long Hut" se loue à des groupes. Réservations par téléphone à 842-7777

HÔTEL SHERATON MT-ROYAL

Vos épargnes se multiplient plus rapidement avec un **COMPTE SUPÉR ÉPARGNE**

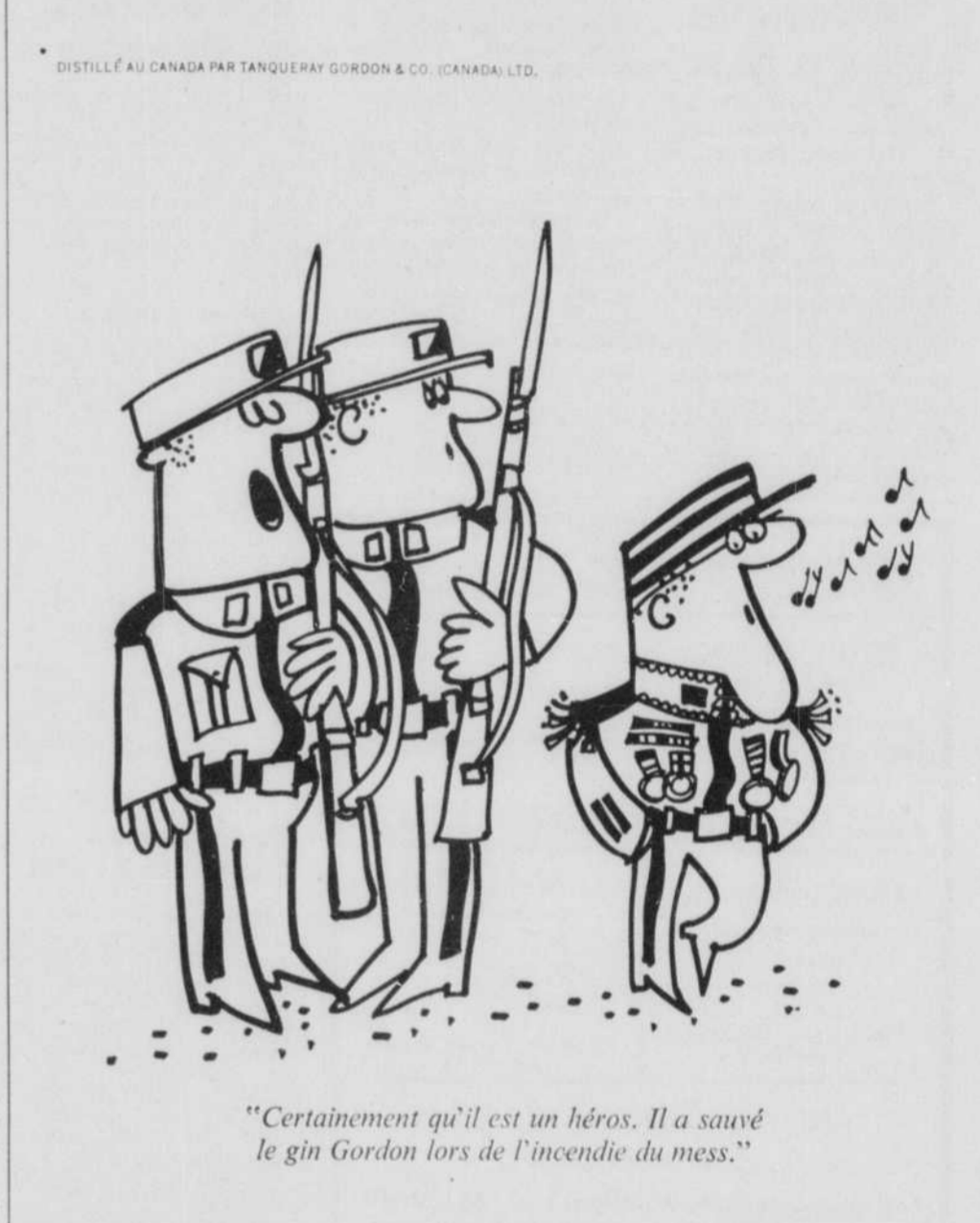
4 1/2% d'intérêt calculé sur le solde mensuel minimum

CRÉDITÉ TOUS LES 3 MOIS

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846

76 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8 Membre: Société d'Assurance Dépôt du Canada



IL Y A VINGT ANS

Nous ouvrons nos portes...

Des milliers d'étudiants ont depuis suivi notre cours secondaire

JOUR SOIR PAR CORRESPONDANCE et nos cours de CONVERSATION ANGLAISE

INSTITUT ALIE 842-1791

4364, rue ST-DENIS MONTRÉAL 18